

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2628 - MARDI 07 JUIN 2016

Baccalauréat technique

Près de dix-neuf mille candidats sur la ligne de départ

Les épreuves du baccalauréat technique session de 2016 démarrent ce mardi sur l'ensemble du pays où l'on compte 18 934 candidats repartis entre Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et d'autres localités de l'hinterland. Dans une adresse prononcée la veille, le ministre de l'Enseignement technique, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a exhorté les élèves à afficher un comportement citoyen pendant le déroulement des épreuves. « *Nous voulons être fiers de vous. Vous êtes le Congo de demain* », a-t-il lancé. **Page 6**



Les candidats en salle

Remise de peines

Le MSD demande l'élargissement de la mesure à d'autres détenus



René Serge Blanchard Oba, président du MSD

En réaction au décret présidentiel du 3 juin portant remise totale ou partielle de peines aux personnes condamnées ou détenues, le Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), demande, dans une déclaration, au président de la République d'élargir cette remise de peines à d'autres détenus.

« *Si la période concernée est celle partant de l'avant référendum constitutionnel à la présidentielle 2016, nous constatons avec regret que plusieurs autres Congolais sont encore dans les lieux de prévention sans avoir été jugés...* », constate le président de ce parti, René Serge Blanchard Oba. **Page 3**

CFCO

Grogne des voyageurs après le report du train Gazelle



A la gare centrale du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) à Brazzaville, des passagers au bout de leur attente étaient massés lundi devant les quais, entonnant des chants et slogans pour fustiger des responsables de cette structure. « *Si vous êtes incapables de prendre vos responsabilités remettez-nous notre argent* », lançait un client dans la foule.

Le train Gazelle prévu le 4 juin au départ de Brazzaville, n'a pas démarré pour des raisons techniques, selon le CFCO qui a diffusé un message pour calmer les esprits. Il a été reprogrammé pour ce mardi 7 juin, mais l'annonce a semblé ne pas rassurer les voyageurs visiblement dépassés. **Page 7**

Université Marien- Ngouabi

La police disperse une manifestation d'étudiants

Des étudiants indignés, suite au non-affichage des listes nominatives ouvrant la voie au paiement de la bourse, ont tenté, hier, d'ériger des barricades et d'obstruer la circulation publique près du complexe Bayardelle, à la faculté des lettres et des sciences humaines de Brazzaville. Une intervention de la police est parvenue à mettre un terme à l'activisme de ces jeunes gens survoltés, mais la menace de boycott des cours et de saccage de matériels n'est pas totalement écartée dans cet établissement de l'université Marien Ngouabi. L'on craint une perturbation des cours tant que la bourse n'est pas versée aux bénéficiaires. **Page 7**

ÉDITORIAL

Education

Page 2

CAN 2017

Dix pays valident leur ticket pour le Gabon

Au terme de l'avant dernière journée de la Coupe d'Afrique des nations de football prévue en 2017 au Gabon, dix pays sur 16, y compris le pays organisateur, ont déjà leur ticket pour la phase finale de cette grand-messe de football africain. **Page 16**

ÉDITORIAL

Education

Revenons un instant sur l'un des objectifs que le Premier ministre a présentés comme prioritaire pour son gouvernement lors de son intervention à l'Assemblée nationale, vendredi : l'éducation. Ne mâchant pas les mots Clément Mouamba a dénoncé, en effet, de façon claire les multiples défauts d'un système qui est censé permettre aux jeunes congolais de se former, mais qui, en réalité, ne permet pas à la majorité d'entre eux d'aborder la vie active dans de bonnes conditions. Et, bien sûr, il a raison sur toute la ligne.

De ce qui s'est dit à cette occasion ressort l'idée force selon laquelle il convient aujourd'hui de remettre à plat l'ensemble du système éducatif, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur en passant par l'enseignement technique et professionnel. Car c'est bien d'un bilan détaillé mettant en évidence les qualités et les défauts de ce système que surgiront, dans le proche avenir, les dispositions à prendre pour que la jeunesse congolaise dans son ensemble puisse appréhender la vie dans de bonnes conditions.

Le travail sur le terrain n'ayant pas encore débuté, n'anticipons pas sur les conclusions que les experts tireront de leurs investigations. Mais disons sans attendre notre espoir, partagé sans doute par beaucoup, que parmi leurs propositions figurera en bonne place l'éducation civique, c'est-à-dire l'énoncé des droits et des obligations de chaque citoyen par rapport à la société dans laquelle il vit. Pratiquement inexistante aujourd'hui dans le système éducatif, quoi que l'on prétende, celle-ci devrait devenir sinon une priorité, du moins l'un des objectifs majeurs fixés aux enseignants.

Faire en sorte que chaque jeune congolais, lorsqu'il entre dans la vie active, soit pénétré des valeurs de la République et de la démocratie n'a rien d'utopique ni d'illusoire. De nombreux pays en apportent chaque jour la preuve. Faisons donc en sorte que ce qui fonctionne bien ailleurs se développe maintenant chez nous. La stabilité et la paix intérieure de notre pays en dépendent de façon évidente de par le vaste monde.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-RUSSIE

Échange de textes d'accord de coopération entre les deux pays



Vital Balla échangeant le document avec l'ambassadeur (crédit-adiac)

Le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), Vital Balla, a échangé le 3 juin, les textes de la signature d'accord de coopération dans tous les domaines entre les organisations non gouvernementales (ONG) avec l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov

Cet accord avait été signé le 1^{er} juin de cette année en cours, à Moscou, en Russie entre l'Union internationale des associations sociales, l'association russe pour la coopération internationale et l'Association congolaise d'amitié entre les peuples et la Fédération congolaise des Ongs fondations et associations de développement. Il prévoit de renouveler dans la pratique des liens d'amitié entre elles.

Peu avant la remise du texte,

le président Vital Balla a expliqué que la cérémonie s'inscrit dans le cadre de la célébration du mois de l'amitié de l'Acap. Il a en outre remercié ses amis russes pour avoir répondu depuis Moscou à la matérialisation du nouvel accord.

L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, rappelle que la signature entre ces deux associations marque le début d'une nouvelle étape de développement des relations entre les associations non gouvernementales des deux pays dans tous les domaines.

Il assure l'Acap des actions de l'association pour la coopération internationale. Selon lui, elle mène des actions reconnues par les autorités du pays. « La coopération avec les pays étrangers suscite un intérêt en Russie.

L'association a des amitiés avec différents pays et d'autres organisations dans le but de défendre la paix, l'amitié avec tous les pays en vue d'harmoniser les relations internationales sur la base du rapprochement de l'intérêt et de la pénétration des cultures, d'économie à l'attente d'assurer la compréhension mutuelle entre les peuples », a-t-il indiqué.

Dans le domaine de la diplomatie populaire, poursuit-il, l'association se donne pratiquement à tous les côtés de la vie de la Russie et des pays partenaires en vue de tisser les liens culturels et scientifiques et également dans le domaine de l'éducation, la communication sans oublier la prise des contacts d'affaires etc.

Lydie Gisèle Oko

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT AFRICAIN

Roger Nkodo Dong plaide pour la ratification du protocole de Malabo

En séjour de travail au Congo, le président du Parlement africain Roger Nkodo Dong s'est entretenu le 06 juin à Brazzaville avec le président du Sénat, André Obami-Itou sur des questions liées au fonctionnement de cette institution parlementaire continentale.

Les deux personnalités ont notamment parlé du protocole de Malabo qui confère au Parlement africain, le pouvoir législatif et que le Congo est appelé à ratifier.

« Nous sommes venus ici à Brazzaville pour que ce protocole soit ratifié par le Parlement congolais lors de ses prochaines sessions. Le Parlement panafricain c'est le parlement des africains et il nous faut légiférer sur les problèmes d'intérêt communs au continent africain », a déclaré Roger Nkodo Dong avant

d'ajouter, « Il nous faut vingt-huit ratifications et il est urgent pour l'Afrique centrale de ratifier ces instruments ». Le président du Parlement panafricain a cité l'exemple du Congo qui est en train de finaliser la mise en place d'un Etat de droit qui doit néces-



Roger Nkodo Dong

sairement s'accompagner par la ratification de ces différents instruments juridiques. Et, a-t-il renchéri, « Notre arrivée ici permettra que ces instruments juridiques soient ratifiés pour le respect du Congo ».

Jean Jacques Koubemba

JUSTICE

Le MSD demande l'élargissement de la remise des peines aux autres détenus

Le décret présidentiel n° 2016-176 du 3 juin 2016 portant remise totale ou partielle des peines aux personnes condamnées ou déte nues a suscité la réaction du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) que dirige René Serge Blanchard Oba.

Dans une déclaration rendue publique le 6 juin à Brazzaville, le MSD a souhaité que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso élargisse la remise des peines à tous les détenus arrêtés au cours de la période d'avant le référendum

constitutionnel jusqu'à l'élection présidentielle.

La réaction du MSD est motivée par le fait que ce décret en son article premier précise qu'« une remise gracieuse de la moitié de la peine est accordée à toute personne condamnée à une peine correctionnelle » et en son article 2, il est indiqué que « tout délinquant primaire détenu en exécution d'une peine privative de liberté inférieure ou égale à trente-six (36) jours bénéficie d'une remise totale de sa peine ».

Le MSD, a indiqué la déclaration, considère que ce décret

apporte une réponse partielle à ses doléances soumise au Premier ministre par le biais du ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement lors de leur rencontre du 26 mai à Brazzaville.

« Si la période concernée nous intéresse, celle partant de l'avant référendum constitutionnel à la présidentielle 2016 englobant ainsi les jeunes ayant été arrêtés et jugés entre autres pour les faits politiques, nous constatons, avec regret, que plusieurs autres Congolais sont encore dans les liens de la prévention sans avoir été jugés. Le décret présidentiel actuel ne considère donc pas tous ceux qui croupissent dans les geôles depuis des mois », a relevé la déclaration.

Néanmoins, a indiqué la déclaration, le MSD s'est réjoui de cette décision présidentielle rendant à plusieurs Congolais la liberté d'aller et de venir. Ce parti politique de l'opposition demande, en outre, au président de la République, Denis Sassou N'Guesso de poursuivre la logique de l'apaisement en usant de ses prérogatives.

Roger Ngombé



René Serge Blanchard Oba présidant les travaux

COOPÉRATION

La Banque mondiale disposée à appuyer les efforts du gouvernement congolais

Le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa a annoncé la disponibilité de son institution à poursuivre la coopération avec la République du Congo. Il a été reçu en audience le 3 juin dernier par le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Josué Rodrigue Nguonimba.



Josué Rodrigue Nguonimba lors de l'audience avec la Banque mondiale

Djibrilla Issa a déclaré à sa sortie d'audience que l'entretien entre les deux hommes a porté, entre autres, sur le programme de la Banque mondiale en République du Congo, précisément le projet Eau électricité développement urbain (Pedu), mis en œuvre par le ministère de l'Équipement. Le représentant résident de la Banque mondiale a tenu à s'informer sur les priorités du département de l'Équipement, suite au changement de dénomination intervenu lors du récent réaménagement ministériel. « Cela est nécessaire, notamment dans l'élaboration des nouvelles stratégies d'appui de la Banque mondiale au Congo », a souligné le diplomate.

« La priorité c'est d'abord les infrastructures. Cela a été dit par le ministre et le chef de l'état dans son programme. C'est mettre l'accent sur les infrastructures publiques qui permettraient au Congo, d'abord, d'avoir accès à des services publics de qualité dans le transport, l'énergie, la santé et l'éducation. Ensuite aller au-delà du financement de l'Etat, donc des infrastructures, mais aussi permettre aux institutions publiques, donc le ministère de l'Équipement de pouvoir travailler afin que ces infrastructures servent à offrir des services publics de qualité », a conclu Djibrilla Issa.

Bruno Okokana

ENTREPRENEURIAT

150 jeunes entrepreneurs participeront à une compétition de plan d'affaires

Le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat (PMEA) envisage d'organiser sous peu, en partenariat avec la Banque mondiale (BM), une compétition de plan d'affaires visant à identifier les jeunes entrepreneurs et promoteurs congolais ayant des idées de projets.

La ministre des PME, Adélaïde Mougani et le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa ont débattu de la question lors d'une séance de travail, le 2 juin à Brazzaville. La ministre a, à cette occasion, présenté à ce partenaire économique, les priorités de son département. Le but selon elle est de poursuivre est d'inciter ces jeunes entrepreneurs et promoteurs congolais à s'intéresser à ce secteur très négligé, pourtant créateur d'emplois et source de revenus. « Ce concours concernera 150 personnes et se déroulera sur l'ensemble du territoire national avec des quotas par département. La création d'entreprise permet d'apporter un certain nombre de réponses aux problèmes de l'emploi », a déclaré la ministre des PME.

Et à Djibrilla Issa de préciser : « Ces jeunes seront soumis au vote pour être sélectionnés. Ils seront ensuite suivis et coachés pour renforcer leur

capacité ». Dans le même sens, le ministère envisage d'ouvrir une chambre de métiers pour orienter les intéressés. La tutelle compte de même, créer une journée à l'occasion de laquelle, l'on présentera au public les meilleurs gestionnaires d'entre-

de la BM est sollicité pour donner corps au projet dénommé « initiative pour la solidarité et l'autonomie des artisans congolais ». Il sera financé selon le chef du département des PME, par les cotisations des adhérents.



Adélaïde Mougani (au centre) dirigeant la séance de travail

prise par exemple.

« On devra aller vers la valorisation de l'entrepreneuriat pour que les jeunes soient plus nombreux à s'intéresser à ce secteur qui semble jusque-là être réservé à ceux qui n'ont pas réussi », a indiqué Adélaïde Mougani.

La tutelle prévoit de créer également des conditions nécessaires pour assurer la protection sociale des entrepreneurs. L'appui

Régulièrement confronté aux problèmes de financements, le développement de l'entrepreneuriat en République du Congo demeure un défi important. Pour ce faire, l'implication de l'Etat en matière de renforcement de capacités des PME, d'organisation du secteur entrepreneurial via la création d'un cadre institutionnel puis des entités et structures d'appui s'avère nécessaire.

Lopelle Mboussa Gassia



N° AVIS : AMI N°11/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16



Financement IDA 5500 CG

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR PREPARATION D'UNE NOTE DE METHODOLOGIE, D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ELABORATION DE LA DEUXIEME EDITION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) DU CONGO »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant international pour la préparation d'une note de méthodologie, d'un programme de travail et budget pour l'élaboration de la deuxième édition du Plan National de Développement du Congo

2-L'objectif de la mission du consultant est d'assister le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à décliner le programme de préparation du Plan National de Développement (PND) en un programme de travail pour la période de Juillet 2016 à Mars 2017, assortie d'une note de méthodologie et d'un budget détaillé pour l'ensemble des activités, de la revue du PND 1 (2012-2016) à la livraison du PND 2 (2017-2021).

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant

-Être titulaire d'un Doctorat Ph.D en macroéconomie ou finances publiques ;
-Avoir au moins 12 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment la supervision de la préparation des DSCRPs et des Plans Nationaux de Développement, ainsi que de la mise en place du processus CDMT et des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) ;
-Avoir au moins 12 ans d'expérience dans la conduite des missions de planification multisectorielle ;
-Avoir une bonne connaissance des économies africaines, en particulier celles de l'Afrique centrale et spécifi-

quement celle de la République du Congo est un atout
-Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports en français

5-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6-Les services du consultant seront requis pour 30 homme/jours, durant la période du 1er au 30 Juin 2016. Le consultant se rendra sur place à Brazzaville pour 25 jours environ pour travailler avec le MPSIR et la Banque mondiale. Il travaillera en étroite collaboration avec et sous la supervision du Directeur Général du Plan et de Développement (DGPD) et de l'Économiste en Chef de la Banque mondiale, qui codirigent ce programme.

7-Les consultants intéressés peuvent

obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8-Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 juin 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel d'un consultant international pour la préparation d'une note de méthodologie, d'un programme de travail et budget pour l'élaboration de la deuxième édition du Plan National de Développement du Congo

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com

N° AVIS : AMI N°12/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16

Financement IDA 5500 CG

« RECRUTEMENT DE QUATRE (04) CONSULTANTS INDIVIDUELS, (DEUX (2) INTERNATIONAUX ET DEUX (2) NATIONAUX) POUR LA REVUE DU DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) ET PROPOSITION DE PROGRAMME DE RENFORCEMENT »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement de quatre consultants individuels (deux(2) internationaux et deux (2) nationaux) pour la revue du dispositif de suivi et évaluation du Plan National de Développement (PND) et proposition de programme de renforcement.

2-L'objectif de la mission de l'équipe des quatre consultants est d'entreprendre une revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi des programmes du Plan National de Développement (PND),

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil des consultants

4.1 Les qualifications du consultant principal devront répondre aux spécifications ci-après :
•Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la macroéconomie, ou des finances publiques (niveau minimum : BAC + 5)
•Avoir au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment la supervision de la préparation des DSCRPs et des Plans Nationaux

de Développement, ainsi que dans la confection et le suivi des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) ;

•Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la conduite des missions de planification multisectorielle ; avec une expérience probante dans les pays en développement.
•Avoir une bonne connaissance de l'environnement macroéconomique et des finances publiques de la zone BEAC, en particulier de celui de la République du Congo.
•Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports en français.

4.2 Les qualifications du consultant international expert en suivi et évaluation devront répondre aux spécifications ci-après :

•Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la statistique ou de la planification économique (niveau minimum : BAC + 5)
•Avoir au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment dans la revue des cadres stratégiques et des programmes, et le suivi et évaluation des programmes des DSCRPs et des Plans Nationaux de Développement.
•Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des institutions de production statistiques pour le suivi des programmes (INS, Observatoires, etc.).
•Avoir une bonne connaissance de l'environnement et des systèmes statistiques en Afrique et plus particulièrement en République du Congo.
•Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

4.3-Les qualifications et expériences requises pour le consultant national statisticien économiste sont :

• Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste.
•Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des institutions de production statistiques pour le suivi des programmes (INS, Observatoires, etc.).
•Avoir une bonne connaissance de l'environnement et du système statistique du Congo.
•Avoir une bonne connaissance en matière de gestion des bases de données.
•Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

4.4 _Les qualifications et expériences requises pour le consultant national spécialiste en budget programme sont :

•Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine de la planification économique (niveau minimum : BAC + 5)
•Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisation stratégiques, notamment dans la revue des cadres stratégiques et des programmes, et le suivi et évaluation des programmes des DSCRPs et des Plans Nationaux de Développement.
•Avoir une bonne connaissance de l'environnement des ministères sectoriels au Congo.
•Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de rédaction des rapports en français.

5-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier

2011, révisées en juillet 2014).

6-Les services des consultants seront requis pour 25 homme/jours. Les consultants internationaux se rendront sur place à Brazzaville pour 25 jours environ. Les experts (internationaux et nationaux) travailleront avec l'équipe constituée par le MPI et le PSTAT. Ils travailleront en étroite collaboration avec et sous la supervision du Directeur Général du Plan et de Développement (DGPD) et de l'Économiste en Chef de la Banque mondiale, qui codirigent ce programme.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8-Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 juin 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultants individuels de quatre (4) consultants individuels (deux(2) internationaux et deux (2) nationaux) pour la revue du dispositif de suivi et évaluation du Plan National de Développement (PND) et proposition de programme de renforcement.)

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com

EQUIPEMENT ET ENTRETIEN ROUTIER

Josué Rodrigue Nguonimba compte sur le sens de responsabilité de ses collaborateurs

Le nouveau ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Josué Rodrigue Nguonimba a invité le personnel sous tutelle au sens de responsabilité pour relever les défis qui se présentent à ce département. Il a rencontré à cet effet le 3 juin à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, l'ensemble des cadres

a permis aux femmes du point focal genre assurant l'interface entre le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier avec le ministère en charge des questions de genre, de s'exprimer. En effet, de par son caractère transversal, le genre intègre tous les domaines de la vie politique, sociale, économique et culturelle. Ainsi donc, le cadre institutionnel créant le ministère de la Promotion de la femme lui a confié la tâche de veiller à la prise en compte de la dimension genre dans les plans, programmes et projets de développement nationaux. C'est dans cette optique que ce département a mis en place des points focaux genre dans les autres ministères, institutions, administrations publiques et privées.

Pour le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, les quelques jours déjà passés à la tête de ce département lui ont permis de comprendre, d'écouter, d'échanger et de prendre quelques conseils pour s'adresser à son personnel. D'où, pense-t-il, la rencontre avec le personnel est le témoignage concret d'une volonté de l'accueillir et de l'accepter comme chef à l'image de ses prédécesseurs avec lesquels ils continueront à discuter. Josué Rodrigue Nguonimba a précisé à ses collaborateurs qu'ils deviennent une équipe appelée à vivre ensemble durant un moment. La route est à juste titre considérée comme un des vecteurs essentiels du développement.

« *Le maillage de notre pays entier, principe et règle de gouvernance du président de la République Denis Sassou N'Guesso pour désenclaver et relier le pays, nécessite de nous tous la discipline, l'engagement, la résilience. La conjoncture financière actuelle ne saurait constituer pour nous un frein à nos intelligences, à notre ingéniosité. L'administration étant un secteur où les cadres doivent se pencher, entre autres, sur la réglementation, je saurais compter sur votre sens de responsabilité pour relever les défis qui se présentent à nous* », a-t-il indiqué.

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier a promis de placer les femmes au cœur des préoccupations de ce département ; car dirigeantes elles le seront. Il a ensuite signifié que le peuple congolais attend beaucoup de ce secteur de l'économie. « *Mettons-nous résolument au travail en respectant et appliquant les textes et lois de la République, afin de participer à l'émergence de notre pays. Nous sommes des artisans, des ouvriers chevronnés* ».

Bruno Okokana

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Rosalie Matondo encourage les ménages congolais à changer leur mode de vie

La ministre congolaise en charge de l'Environnement, Rosalie Matondo, a procédé samedi dernier à l'ouverture d'un atelier de fabrication des foyers aménagés et à la remise de quelques échantillons aux associations des femmes. Par ailleurs, il y a eu durant le week-end le planting d'arbres et l'assainissement des marchés de Brazzaville.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement prévue pour le 5 juin de chaque année par les Nations unies. Remettant le 4 juin des foyers aménagés aux responsables des associations des femmes congolaises, Rosalie Matondo entend mobiliser les ménages à pouvoir s'impliquer davantage dans la lutte contre la déforestation et dégradation de l'environnement. « *Le bois énergie provient de nos forêts et c'est la cause de la déforestation. J'aimerais que les échantillons que nous venons de recevoir soient notre représentation pour sensibiliser et dire aux femmes que nous devons changer nos habitudes pour adopter ces foyers aménagés et que l'atelier de fabrication de ces foyers prospère afin de permettre aux promoteurs de tirer profit* », a déclaré Rosalie Matondo.

Saluant l'engagement des autorités congolaises et des partenaires au développement dont le PNUD, une des responsables de l'association Femme-énergie à l'origine du projet foyers aménagés a exhorté ceux-ci à les accompagner dans la recherche scientifique et l'assistance financière.

Eradiquer le commerce illicite des espèces sauvages

Outre l'utilisation du bois énergie et le charbon bois, certains ménages congolais continuent d'utiliser les sachets plastiques malgré l'interdiction. « *Il existe des personnes véreuses,*

inciviques, ancrées dans les antivaleurs, qui continuent à exploiter illégalement nos ressources naturelles, à exploiter et commercialiser illégalement les sachets et à utiliser les ruelles de nos quartiers comme dépotoirs », a-t-elle dénoncé, exhortant la population à combattre ce phénomène.

La République du Congo à l'instar des autres pays du monde demeure préoccupée par le commerce illicite des espèces protégées. Dans un message livré à cette occasion, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a déploré le massacre des éléphants pour les ivoires, des rhinocéros pour leur corne et des pangolins pour leurs écailles. « *J'exhorte les populations et les gouvernements des quatre coins du monde à vaincre l'indifférence, à lutter contre la cupidité et à préserver notre patrimoine naturel pour les générations présentes et futures* », a appelé le patron de l'ONU, Ban Ki-moon.

« *La faune et la flore sauvages dont regorgent nos écosystèmes sont d'une diversité telle qu'elles constituent un précieux patrimoine à préserver à tout prix* », rappelle la ministre congolaise de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, admettant qu'en dépit des politiques mises en œuvre depuis plusieurs années au Congo, la menace d'extinction pèse en permanence sur certaines espèces.

Afin de réduire l'ampleur de ce phénomène, Rosalie Matondo dit espérer sur l'implication de chaque citoyen congolais. Car, « *des antivaleurs habités par une soif démesurée du profit, ne cessent de décimer des populations d'espèces dont la survie dépend désormais des actions conjuguées de la part de tous* », a-t-elle conclu.

Fiacre Kombo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004-MPSIR-PADE-CPM 2016



« Relatif au Recrutement d'un Cabinet de communication audiovisuelle chargé de produire une émission de Télé réalité en vue d'une meilleure vulgarisation du Concours de Plan d'Affaires »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour financer les services relatifs au recrutement d'un Cabinet de communication audiovisuelle chargé de produire une émission de Télé réalité en vue d'une meilleure vulgarisation du Concours de Plan d'Affaires.

2. L'objectif général de la mission sera d'élaborer et de créer une démarche ainsi que des conditions permissives tendant à la mise en œuvre et la diffusion télévisuelle, en temps convenus, de la vie des candidats, c'est-à-dire : de leur identification à leur mise en place en tant que créateurs d'emplois, en passant par leur formation.

3. La mission durera six (06) mois.

4. L'Unité de Coordination du PADE invite les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience

dans les conditions semblables etc.)

5. Sur cette base, un Cabinet de consultants sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011. La méthode de sélection retenue est celle fondée sur les Qualifications des Consultants (QC).

6. Les Consultants intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PADE pour obtenir les informations complémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis au siège du projet sis 05 et 06, rue Isaac Locko/Secteur Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo.fr les jours ouvrables de 08 h00 à 15h00.

7. Les manifestations d'intérêt multipliées en trois (03) exemplaires doivent être rédigées en Français et portées la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet de communication audiovisuelle chargé de produire une émission de Télé réalité en vue d'une meilleure vulgarisation du Concours de Plan d'Affaires » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le mercredi 22 juin 2016.

Fait à Brazzaville, le 06 juin 2016

Le Coordonnateur du PADE,

Joseph MBOSSA

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Les défis à relever pour la ville pilote de Pointe-Noire

Dans le cadre de l'émergence du Congo d'ici à 2025, le gouvernement congolais a décidé de développer quatre Zones économiques spéciales sur le modèle chinois. Choisie comme ville pilote, Pointe-Noire devra miser sur les projets de construction d'un port minéralier et d'une usine de potasse dont les travaux pourront débuter cette année, grâce au soutien de la Chine, ainsi que d'une ligne de chemin de fer.

Expérimentées à partir des années 1970 et ayant favorisé le décollage de la Chine moderne, les Zones économiques spéciales (ZES) sont des espaces ou villes bénéficiant d'un régime juridique particulier qui les rend plus attractives des investisseurs étrangers. La Zone économique spéciale propose aux entreprises étrangères des conditions préférentielles : des droits de douane souples, libre rapatriement des investissements et des bénéfices, pas d'impôts pendant plusieurs années puis impôts très bas, statut d'extra-territorialité pour les

cadres qui viennent travailler...

À l'issue d'un entretien, le 27 mai dernier à Beijing, avec une délégation de journalistes congolais, le directeur Afrique au ministère des Affaires étrangères de Chine, Lin Songtian, a insisté sur la nécessité de réussir le pari de la ville océane. Car, a-t-il dit, le Congo n'est pas en mesure de développer quatre zones économiques en même temps. « Pour le développement véritable du Congo, il importe de bâtir une ville en fonction d'une activité économique créatrice de croissance et d'emplois », a confié le diplomate Lin Songtian, ajoutant que seule une gestion « saine » et « rigoureuse » peut rassurer l'expérience de Pointe-Noire.

En effet, le premier atout de la ville océane est d'abord son ouverture à la mer. Les parties chinoise et congolaise proposent la construction d'un port minéralier moderne servant de carrefour et grand terminal pour les échanges commerciaux en Afrique centrale et de modèle pour le continent africain. Le Congo et la Chine entendent

également valoriser le secteur des hydrocarbures, et diversifier l'industrie gazière en exploitant les produits dérivés du gaz (les engrais ou l'urée, le méthanol et l'électricité).

Avec environ un million d'habitants pour ses six arrondissements, Pointe-Noire peut développer d'autres activités à fort potentiel, notamment l'agriculture et la pêche encore rudimentaires, ainsi que le BTP, pour espérer accroître sa croissance urbaine et le plein-emploi. Par exemple, la culture d'une plante à fleur, l'Orchidée, alimente l'économie et le tourisme du village Tangdi, environ 8 mille habitants dans la province d'Hangzhou (Chine). Grâce à cette politique (un village une activité économique et un habitant, un emploi), le taux de chômage dans cette contrée chinoise est insignifiant.

Jean-Jacques Bouya en négociations en Chine

Une délégation des autorités congolaises avec à sa tête le ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux,



Vue de la zone résidentielle du lotissement ROC de Tchikobo (Pointe-Noire)

Jean-Jacques Bouya, a entamé depuis ce 6 juin une mission de travail de 72 heures à Pékin, en Chine. L'objectif de cette mission, d'après Lin Songtian, est d'examiner avec la partie chinoise la dernière étape de ces chantiers. Par ailleurs, une délégation d'experts chinois vient d'achever le week-end dernier une mission de travail dans ce but à Brazzaville.

« L'année 2016 verra la promulgation de la loi sur le régime des Zones économiques spéciales, de la loi sur l'agence de développement des ZES, ainsi que l'existence visible de la zone économique spéciale de Pointe-Noire avec pour partenaire d'appoint la Chine », avait annoncé l'an dernier l'ex-ministre congolais chargé des Zones économiques spéciales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Avec ces projets, dans les mois ou les années à venir, vont se développer à Pointe-Noire le secteur des services, de la télé-surveillance, des technologies de l'information indispensables aux entreprises, des transports, du tourisme et de l'hôtellerie... Tous ces secteurs à fort potentiel auront besoin, sans nul doute, de l'énergie pour pouvoir travailler.

Malgré les efforts des autorités, les Ponténégrins continuent à subir des délestages récurrents. En rappel, hormis la Zone économique spéciale de Pointe-Noire, le gouvernement congolais entrevoit de développer trois autres ZES à Brazzaville, à Ouessou (département de la sangha), à Oyo-Ollombo (les départements de la Cuvette et des Plateaux).

**D'Hangzhou (en Chine),
Fiacre Kombo**

BACCALURÉAT TECHNIQUE

18 934 candidats affrontent les épreuves écrites à partir du 7 juin

A quelques heures du lancement des épreuves sur toute l'étendue du territoire national, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a rappelé aux candidats que leur réussite à cet examen sera le fruit des efforts qu'ils ont fournis tout au long de l'année scolaire

Au total 18 934 sont inscrits comme candidats à cet examen d'Etat, notamment dans les séries E, F1, F2, F3, F4, BG, G1, G2, G3, R1, R3, R4, R5, R6 et R7. Selon les statistiques de la direction des examens et concours techniques, près de la moitié des candidats sont concentrés à Brazzaville qui en compte 9 346, répartis dans 27 centres. Pointe-Noire compte de son côté 7 861 candidats ; Dolisie, chef-lieu du département du Niari, totalise 691 candidats. Avec 337 candidats, la localité d'Oyo, dans le département de la Cuvette, vient en quatrième position, suivie de Ouessou (214), Ewo (112), Sibiti (106), Owando (105), Lekana (89), Ongogni (46), Makoua (18) et Likouala (17).

Dans sa déclaration rendue publique le 6 juin, le ministre de tutelle a rappelé aux candidats que le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires et suffisantes pour que les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions. « Il vous revient donc, chers élèves, de vous inscrire dans cette dynamique pour afficher un comportement citoyen pendant le déroulement des épreuves. Nous voici en fin d'année et nous avons devant nous, un examen très important qui est le baccalauréat. Nous voulons être fiers de vous, vous êtes le Congo de demain ! », a indiqué Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Il a, par ailleurs, félicité tous les parents d'élèves qui se sont investis dans l'encadrement et le soutien de leurs enfants. Quant aux enseignants, il les a encouragés pour avoir terminé le programme des enseignements de l'année scolaire, en dépit d'un calendrier politique national chargé et des turbulences ayant entraîné des arrêts de cours. « Nous voici arrivé à l'étape d'évaluation et je suis convaincu que vous avez préparé avec professionnalisme les élèves en les sensibilisant à leurs valeurs citoyennes qui fondent la République », a-t-il conclu.

Abordant dans le même sens, l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco) a invité les candidats à bannir tout comportement susceptible de compromettre la bonne tenue du baccalauréat technique. « Vous voici en face pour le départ de l'autre côté de la rive. Chacun de vous doit être à mesure de restituer avec intelligence toutes les connaissances acquises ; accomplir avec intelligence et succès sa vie professionnelle pour la consolidation de sa formation ; construire son avenir et réaliser ses projets... »

Pour y arriver, il faut, a conseillé l'Uleeco, changer de mentalités, adopter des comportements nouveaux et dignes dans les salles d'examen en donnant le meilleur de soi-même.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Les partenaires de santé offrent de moyens roulants au gouvernement

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont fait le 2 juin, un don de moyens roulants au ministère de la Santé et de la population

Ce don a été reçu par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo avant d'être transmis au directeur départemental de la santé, le Dr. Dominique Obissi. Il s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement du système de santé avec l'appui de l'alliance mondiale pour la vaccination (Gavi), en vue de contribuer à améliorer les performances des districts sanitaires dans la couverture vaccinale.

Le projet a pour objectif d'amener les directions départementales et districts sanitaires à produire des données de qualité et des rapports périodiques. Autres objectifs : renforcer la gouvernance et la gestion du programme élargi de vaccination et appuyer la mise en place d'un tissu de relais communautaires en charge de vaccination et bien d'autres.

Il est composé de véhicules, motos, vélo pédalés, réfrigérateurs solaires et électriques pour la chaîne du froid très importante en matière de vaccination, ainsi que des ordinateurs. La donation est destinée aux districts sanitaires des villes à faible couverture vaccinale. Il s'agit de Brazzaville, Nkayi, Impfondo, Owando. A Brazzaville, la couverture vaccinale concerne trois arrondissements : Moundali, Talangai, et Ouenzé. Peu avant la remise du matériel,



Des moyens roulants offerts au gouvernement (crédit-adiac)

la directrice générale de la population, Yolande Mvoumbo a donné les statistiques de la couverture vaccinale au Congo. Selon elle, elle est passée de 47% en 2003 à 86% en 2014.

Malgré les progrès observés à savoir 95% pour le vaccin pentavalent et 85% pour le vaccin anti-rougeoleux, poursuit-elle, les résultats restent en dessous des objectifs fixés par le programme élargi de vaccination. « L'étude démographique de santé communautaire relève une discrimination selon le milieu de résidence des enfants et la catégorie socio-économique des parents. Ce dysfonctionnement du système de santé se traduit en rapport du milieu de résidence. Les enfants résidant en milieu rural et ceux dont les parents sont moins instruits étant moins vaccinés que ceux du milieu urbain où les parents sont plus instruits », a-t-elle indiqué.

La représentante de l'Organi-

sation mondiale de la santé au Congo, Fatoumata Tidiane Binta Diallo en compagnie de celui de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiyé, rappelle que les partenaires appuient le gouvernement dans ses priorités et son plan d'action. « Le projet comprend plusieurs volets pilotés par chaque partenaire. L'Unicef intervient dans le domaine de la logistique ; l'OMS dans le renforcement des institutions avec la réhabilitation des centres de santé, le renforcement des capacités et la formation du personnel ainsi que de l'équipement des infrastructures ; tandis que le suivi et l'évaluation du projet sur le terrain sont réservés au ministère de la Santé et de la population », a-t-elle conclu.

Notons que la remise des moyens roulants s'est déroulée après échange entre les représentants des systèmes des Nations unies au Congo avec la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Lydie Güisèle Oko

VIVE TENSION AU CFCO

Les passagers du train Gazelle en colère contre les cheminots

Les voyageurs prévus pour le train Gazelle du samedi 4 juin, en partance de Brazzaville pour Pointe-Noire, du reste annulé, ont vivement manifesté leur colère le lundi devant la gare CFCO de Brazzaville, réclamant le remboursement de leur argent.

La grogne était visible en mi-journée de ce lundi à la gare de Brazzaville. Des passagers surchauffés et au bout de leur attente, se sont massés devant les quais pour entonner en cœur des chants, pour le moins provocants et scander des slogans de nature à sortir de leur silence les responsables du CFCO. « Mbongo é bima », littéralement « que l'argent sorte », pouvait-on entendre dire de ces voyageurs malheureux qui en étaient à leur deuxième journée d'attente. « Si vous êtes incapables de prendre vos responsabilités, remettez-nous notre argent », lance dans la masse un client, ajoutant : « Je travaille dans le privé à Pointe noire et je risque de perdre mon boulot à cause du CFCO ». Selon toute vraisemblance, la rupture de la circulation du trafic serait due au déraillement d'un train citerne transportant le carburant

de la Société agricole de raffinage du sucre industriel (Saris), intervenu le 4 juin entre les gares de Nkayi et Loudima. Dans la foulée, les manifestants sont allés jusqu'à proposer aux cheminots d'organiser des transbordements au niveau de la gare de Nkayi, pour faire gagner le temps aux clients. « Le CFCO peut faire circuler le train jusqu'à Nkayi et, à ce niveau, on nous mettait dans des bus jusqu'à Loudima et reprendre le train de l'autre côté pour atteindre Pointe-Noire », suggère un voyageur excité, alors qu'à côté de lui se trouve une jeune fille qui fond en larmes. « Moi, je vais aller enterrer ma mère à Pointe noire, si vous ne me remboursez pas, vous allez me tuer ici », avertit-elle, pointant du doigt les responsables du CFCO. Au fil des heures et la grogne s'amplifiant, l'entreprise a tenté de calmer les esprits des uns et des autres en diffusant, à partir des hauts parleurs placés le long des quais, un communiqué informant les voyageurs de ce que, pour des raisons techniques le train Gazelle prévu pour le samedi 4 juin était ramené au mardi 7 juin à 17h 45mn. Le communiqué et les excuses de la direction du Chemin

de fer Congo océan qui s'en sont suivies n'ont pas suffi pour baisser d'un cran la colère des voyageurs. Pourtant, a-t-on appris, le CFCO a usé de la bonne manière en faisant parvenir la veille, des messages téléphoniques à tous les passagers enregistrés dans le train Gazelle du 4 juin, leur annonçant le report du voyage. Signalons que la grogne de ce lundi à la gare de Brazzaville s'est déroulée devant les éléments de la police du commissariat CFCO. Ils sont restés sans mot dire. Le CFCO, faut-il le souligner, a vu sa clientèle baisser, du fait de l'achèvement des travaux de construction de la route Brazzaville - Pointe Noire, longue de 510 km. Depuis son inauguration officielle par le président de la République, de nombreux transporteurs desservent cette route en moins de temps et à moindre coût, volant ainsi la vedette au CFCO. Si dans la Gazelle le parcours Brazzaville- Pointe Noire est à 18.000 Frs en seconde et 22.000 Frs en première classe, la même distance est cependant facturée à 15.000 Frs par Océan du nord, par route pour une durée de voyage réduite de moitié.

Jean Kodila

CARESCO

Le Bureau exécutif national fait le point de la revue mensuelle du programme de référence

La rencontre, qui a eu lieu le 3 juin à Brazzaville, a été l'occasion d'examiner les rapports d'activités mensuels des chefs de département.

La préparation de la troisième session du Comité de la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) et le troisième point sur la nomination des intérim des membres disponibles, ont été à l'ordre du jour. A cela s'ajoutent, le démarrage de l'utilisation des bureaux ex-Lina Congo, le point relatif à l'exposé sur le programme d'action du gouvernement par le premier ministre, ainsi que le sixième point relatif au démarrage du bac général. Pour chaque département concerné, chacun des représentants a fait un exposé de l'ensemble des activités réalisées. Il s'agissait du président national qui a été reçu avec ses collaborateurs pour civilité et félicitation par deux membres du gouvernement : le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier et le ministre des Affaires sociales ainsi que la participation à l'assemblée générale de l'ACBF. Deux autres collaborateurs ont fait des exposés notamment le chef du département commercial qui a pris part à trois rencontres sur la grippe aviaire, les relations des accords Afrique-UE et sur des consommations diverses. Ensuite, le département de la santé a fait un exposé sur les rencontres au niveau vaccinal. Le deuxième point sur la préparation de la troisième session du Comité de la Caresco, a permis aux participants de faire le point de ceux qui ont déposé leurs rapports d'activités. En ce qui concerne la nomination des intérim des membres indisponibles, le Bureau exécutif a retenu quatre membres nommés intérimaires au niveau du bureau national. Le porte-parole : Jean-Paul Mayangui ; le chargé de la justice : le ministre Ouadiabantou ; le secrétaire général : Ngouala Blanchard. Les participants ont procédé également à deux remplacements au niveau des réseaux : la justice, la bonne gouvernance et le réseau patronat. Sur le démarrage du nouveau siège de la Caresco situé à ex-Lina Congo, il était question d'annoncer que les bureaux disponibles depuis 2014 n'étaient pas encore utilisés à cause de l'effectif. Le Bureau exécutif ayant pris acte du programme d'action du gouvernement, sur le démarrage du bac, a noté que cet examen se déroule dans de bonnes conditions, et a souhaité qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin, pour que nous ayons un bac crédible comme le veut toute la communauté congolaise.

Guillaume Ondzé

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NATIONALES

DIRECTION DES ASSURANCES

N° 252 /MFBPP/DGIFN/DA.-

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE


Le directeur des assurances informe le public congolais en général et des grandes villes en particulier, de l'existence sur le marché congolais des assurances, des fausses attestations d'assurances automobiles avec des logos des intermédiaires en assurances.

Conformément à la réglementation en vigueur, seules les attestations d'assurances automobiles portant les logos et/ou les sigles des sociétés **ARC, AGC, NSIA Congo, ALLIANZ Congo et SAHAM Congo (ex COLINA Congo)** sont valables.

En outre, tout contrevenant à cette disposition s'exposera aux sanctions prévues par la législation en vigueur.

Fait à Brazzaville, le 03 JUIN 2016

Le directeur des assurances



YOKA GALLOY

UNIVERSITÉ

Les étudiants dissuadés par les services de police

La police a dispersé, le 06 juin à Brazzaville, les étudiants de la Faculté des lettres et des sciences humaines (Flsh) de l'université Marien-Ngouabi (UMNG) qui tentaient d'ériger des barricades pour obstruer la circulation routière sur les voies publiques.

L'agitation est partie d'une note signée et affichée, le 31 mai 2016, dans toutes les facultés par le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec), un syndicat étudiant. Cette note stipulait qu'à partir de la date du 05 au 06 juin 2016, les listes nominatives des étudiants devraient être affichées en vue du paiement de la bourse. Hier tôt en matinée, la promesse faite par le Meec ne s'est pas concrétisée et les listes n'ont pas été visiblement perçues par les étudiants sur le tableau d'affichage. Par la suite, ces étudiants en colère ont tenté en vain de saccager les matériels et d'ériger les barricades sur les voies publiques afin d'obstruer la circulation routière. Ils ont été pacifiquement dispersés par les services de police qui d'ailleurs ont renforcé systématiquement la sécurité aux alentours des bâtiments de la Faculté des lettres et des sciences humaines (Flsh). Selon une source, le non-paiement de la bourse aux étudiants risque de perturber les cours du 2e trimestre dans cet établissement, qui devraient commencer le 20 mai 2016. Par contre, à la Faculté des sciences de la santé et à l'École normale supérieure (ENS) les étudiants ont perçu leurs bourses sans tracasserie. Rappelons que le feuilleton de la dislocation du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) ne s'est pas encore achevé au niveau du rectorat et du ministère de l'Enseignement supérieur. Actuellement, ce syndicat est scindé en deux.

Fortuné Ibara

STARK

PREMIUM BEER

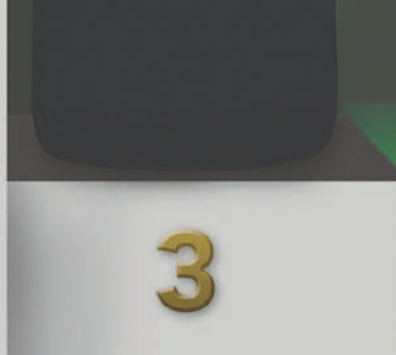
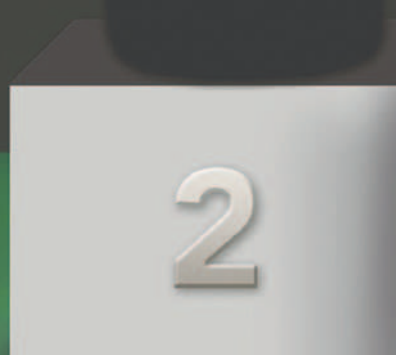
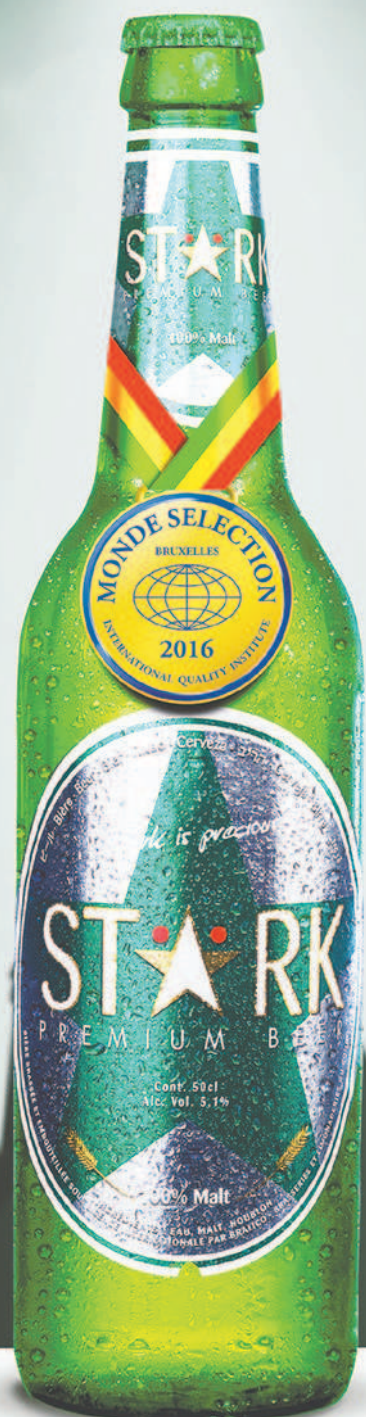


MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

AG Partners®

FÊTE NATIONALE DU SÉNÉGAL

Batoura Kane Niang souligne l'excellence des relations entre son pays et le Congo

Profitant de la célébration le 3 juin à Brazzaville du 56^e anniversaire de l'indépendance de son pays, l'ambassadeur du Sénégal en poste au Congo, Batoura Kane Niang a exprimé sa satisfaction sur le renforcement des relations de coopération que les deux pays entretiennent depuis plusieurs années.

« Je souligne avec force que les relations entre le Sénégal et le Congo, ainsi que le dialogue politique entre les deux pays sont excellents et porte sur de nombreux sujets tels que les questions de sécurité en Afrique et dans le monde et la coopération bilatérale », a déclaré la diplomate sénégalaise devant les membres du gouvernement, conduite par la ministre de l'économie forestière, Rosalie Matondo, et autres invités de marque.

« Depuis ma prise de service en 2012, correspondant à la réouverture de l'ambassade du Sénégal à Brazzaville, restée fermée pendant 35 ans, avec mon équipe, un important travail d'analyse et de réflexion a été réalisé pour mieux répondre aux attentes de nos deux gouvernements », a-t-elle rappelé.

Elle s'est souvenue aussi des contacts « suivis, fraternels et



Batoura Kane Niang prononçant son discours soir, je veux dire de tout cœur, combien le Congo est, et sera toujours un partenaire de tout premier ordre pour le Sénégal, car, nous coopérons d'égal à égal dans plusieurs domaines, chacun fort de ses atouts ».

Au niveau diplomatique, elle a cité quelques exemples faisant propulser son pays sur la scène internationale, notamment, son élection pour la troisième fois en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'au Conseil exécutif de l'Unesco etc.

En outre, elle s'est réjouie de la présence de ses compatriotes qui se sont installés au Congo, et s'activent essentiellement dans le



Une vue des ambassadeurs accrédités au Congo

commerce, l'artisanat et autres services, grâce à un accord de libre circulation signé entre les deux pays. Sur le sens à donner à cette fête, Batoura Kane Niang estime que : « c'est un moment de joie, de souvenirs mais aussi de recueillement », car, a-t-elle poursuivi, « des compatriotes illustres et anonymes ont payé de leur sang, de leur liberté pour que cette nation sénégalaise accède de plein droit au concert des Etats indépendants et libres ».

Par ailleurs, la diplomate sénégalaise s'est félicitée du fait que son pays n'a jamais connu, depuis les indépendances des troubles politiques ou sociaux majeurs de

nature à remettre en cause la cohésion nationale.

Elle a saisi cette occasion pour rendre hommage au sergent Malamine Camara, symbole de vertus et de valeurs africaines, Yoro Thiam dont le port de pêche de Brazzaville porte le nom (port Yoro), Thierno Saïdou Nourrou Tall, qui a tracé et inauguré la première mosquée du Congo à Poto-poto en 1908, etc.

Enfin, dans un autre domaine, l'ambassadeur du Sénégal n'a pas omis d'annoncer la tenue en juillet prochain de la 4^e session de la Grande Commission mixte de coopération Congo-Sénégal, prévue à Dakar.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

Destinée Doukaga s'imprègne de l'expérience gabonaise

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga a mis à profit son séjour de travail à Libreville au Gabon pour s'imprégner du programme « Un jeune égal un métier ».

Le but de ce programme, initié par le gouvernement gabonais, est d'insérer les jeunes déscolarisés et désœuvrés dans la sphère socio-professionnelle. La ministre de la jeunesse et de l'éducation civique a eu une séance de travail avec le comité de pilotage dudit projet.

À l'issue de cette réunion, la ministre gabonaise déléguée à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes, Nicole Asselé, a remis à Destinée Doukaga les termes de référence, la conception et les autres détails de ce projet, avant de procéder à la visite des centres d'encadrement et des entreprises partenaires du projet.

Destinée Hermella Doukaga a également échangé avec d'autres membres du gouvernement gabonais, notamment le troisième vice-premier ministre, ministre de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes, Flavien Nzengui Nzounou, le ministre de la jeunesse et des sports, Blaise Louémé et le Premier ministre, chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo. Les entretiens avec le chef du gouvernement ont porté sur la coopération entre le Congo et le Gabon.

Au cours de ce séjour, la ministre congolaise de la jeunesse et de l'éducation civique a été invitée à prendre part à la rencontre citoyenne des femmes gabonaises dénommée : « l'Appel des Milles et une », dont l'objectif est d'encourager les femmes à s'engager davantage dans le combat pour le développement de leur pays.

Prenant la parole à cette occasion, Destinée Hermella Doukaga a salué cette initiative et en a profité pour partager l'expérience congolaise en la matière en mettant l'accent particulièrement sur la création du Conseil consultatif des femmes, organe prévu par l'actuelle Constitution.

Roger Ngombé

EXPOSITION

Alice Gahunga Durand peint la sensibilité écologique

L'artiste-peintre rwandaise s'est révélée au grand public lors de la Semaine africaine de l'Unesco. Un retour sur son exposition.

Elle a exposé en même temps que ses homologues Vanessa Agnagna et Emma Mnaya-Buzzy. Pourtant l'artiste-peintre Alice Gahunga Durand, au nom à consonance française, adepte de l'écologie et respectueuse de l'environnement, se révèle plus particulièrement au travers de ses créations d'objets et d'œuvres, du fait-main issu du recyclage et de la récupération. Son exposition, en adéquation avec le thème « la femme africaine face aux défis climatiques » de la Semaine africaine du 23 au 27 mai, a été appréciée par le grand public et saluée par l'ambassadeur du Rwanda en France, Jacques Kabale, président du groupe africain auprès de l'Unesco.

Cette mère de trois enfants, depuis son jeune âge, aime dessiner, et, jusqu'à ce jour, dévoile tout l'éclat de son cœur quand elle peint. Elle veut, dans ses créations, privilégier l'interculturalité, le métissage des cultures, en mélangeant les matières, en essayant de mêler

l'art africain à partir des acquis de l'art traditionnel rwandais, cet art ancestral traditionnel qu'on appelle « Imigingo » : des plaques aux formes géométriques en relief et avec des couleurs naturelles. Aucun interdit pourtant. L'Unesco a bien accueilli son exposition dans l'enceinte de son siège parisien : à travers ses créations, Alice Gahunga Durand a toujours su représenter et mettre en avant le Rwanda autrement. Sensible à l'écologie, elle utilise à sa manière les matériaux recyclés. « J'ai toujours osé. Loin de notre Rwanda natal, j'utilise plusieurs techniques : le collage, le tissage, la perle, le tissage viking, la peinture tissu africain, pagne), de papier, de résine, de carton, en créant les bijoux et autres objets à partir de chutes de tissu (souvent de plastique de métal, de bois, ou toute autre matière recyclable... La culture devient respectueuse de l'écologie », confie la Roubaissienne qui considère que « la beauté se cache en toute chose », et que « tout dépend du regard de celui qui regarde ! ».

L'exposition de la Semaine africaine s'est achevée sur un

réel engouement du grand public et des organisateurs face aux œuvres du stand Rwanda, mettant en valeur la mère, la femme rwandaise, courageuse, travailleuse et porteuse de joie ou une des valeurs des contrées des mille collines : sa droiture. Pour illustrer l'article officiel de la Fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement, le service de presse de la Princesse Lalla Hasnaa, marraine de l'événement, a retenu la photographie de l'exposition d'Alice Gahunga Durand. Hâte de retrouver les motifs qui se complètent à la façon des puzzles à l'infini. Vivement les prochaines expositions à travers le monde de celle qui a l'habitude de représenter son pays, comme l'année dernière aux Pays-Bas «Embassy Art Exhibition», ou aux différents rendez-vous municipaux artistiques de Lille, de Villeneuve d'Ascq ou d'autres villes du département. Une artiste toujours à la quête des voies et moyens culturels par son art, à établir un pont entre l'Afrique et l'Occident, « afin qu'on puisse sentir ces deux cultures, ses valeurs, ses inspirations. »

Marie Alfred Ngoma

N° Avis : AMI N° 10/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16 Financement IDA 5500 CG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION D'UN PROGRAMME NATIONAL D'ENQUETES

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Elaboration d'un Programme National d'Enquêtes ».

2. L'objectif global de la mission est de disposer, pour l'ensemble du Système Statistique National, d'un programme qui permet la mise-à-jour régulière de l'information statistique fiable afin d'orienter la prise de décision des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux.

3. Tâches du consultant

L'élaboration du programme national d'enquête s'effectuera en deux phases : la première concernera exclusivement les projets de production de données prévus dans le PAD du projet PSTAT ; la deuxième élargira le champ de la mission aux programmes sectoriels d'enquêtes contenus dans les plans d'actions prioritaires issus des évaluations institutionnelles

4. Profil du consultant

Le Consultant devra être une firme internationale spécialisée dans le domaine de la production et de la diffusion des données statistiques avec une expérience d'au moins 15 ans en accompagnement des systèmes statistiques nationaux en Afrique au Sud du Sahara. Il devra constituer une équipe comprenant au minimum :

- Un chef de mission, Spécialiste en conception d'enquête et analyse des données: Bac + 5 au moins dans le domaine de la statistique, ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans cumulés dans la conduite d'enquêtes/recensements et la production de statistiques multisectorielles dans les pays en développement.

- Avoir exercé une fonction de haut niveau dans une structure de programmation, de coordination et de l'harmonisation statistique pendant au moins 5 ans ; Avoir dirigé au moins deux missions similaires dans les pays francophones ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ; Expérience dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara constituerait un atout ; et une bonne connaissance sur l'organisation et le fonctionnement d'un système statistique national serait un atout

- Un spécialiste en organisation des opérations de collecte: Bac + 5 au moins dans le domaine de la statistique, ayant Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'organisation des opérations de collecte d'envergure nationale dans les pays en développement.

- Avoir exercé une fonction de haut niveau dans une structure de production des statistiques multisectorielles pendant au moins 5 ans ;
- Avoir réalisé au moins une mission similaire dans un pays francophone ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Expérience dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara constituerait un atout

- Spécialiste en traitement des données: Bac + 5 au moins en informatique, ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le traitement des données d'enquête/recensement et les statistiques courantes dans les pays en développement.

- Avoir exercé une fonction de haut niveau dans une structure de traitement des données multisectorielles pendant au moins 5 ans ;
- Avoir réalisé au moins une mission similaire dans un pays francophone ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Expérience dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara constituerait un atout

5. L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits

ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les Consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques et de du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet. Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournira la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

6. Les consultants seront sélectionnés suivant

la méthode fondée sur les qualification des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'IDA: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale suivant la méthode (Version janvier 2011 et révisées en juillet 2014).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 Juin 2016 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'une firme chargée de l'Elaboration d'un Programme National d'Enquêtes dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) ».

9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À
BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES
ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO,
BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES (PSTAT)

APPEL D'OFFRES N° 01/UCP-PSTAT/AON/2016

ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LES ENQUETES DE LA DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ERRATUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/UCP-PSTAT/AON/2016

Le présent avis apporte des modifications au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sur la disposition relative à la garantie de soumission.

1. Modification du montant de la garantie de soumission

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conforme au modèle de garantie bancaire d'offre type figurant à la section IV, Formulaire de soumission du Dossier d'appel d'Offres d'un montant d'un million quatre cent vingt mille francs (1 420 000) CFA au lieu d'un million trois cent mille francs (1 300 000) CFA.

Toutes les autres dispositions du dossier d'appel d'offres restent inchangées.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE RECHERCHE TECHNICO COMMERCIAL ELECTRICITE

Le candidat de niveau technique Bac+2 minimum sous la responsabilité du Directeur d'agence aura en charge le développement du département électricité (bâtiment et industrie)

Les qualités requises sont :

- Bon bagage technique dans le domaine électrique
- Bonne présentation et sens du commerce
- Connaissance de l'outil informatique et en particulier les logiciels de gestion de stock
- Une maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire
- Une expérience dans une activité similaire sera appréciée

Le poste est basé à Brazzaville et est à pourvoir rapidement

Le salaire sera à la hauteur de la compétence du candidat.

Merci de déposer votre dossier de candidature au bureau des Dépêches de Brazzaville (Agence de Pointe-Noire), sis Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les Palmiers (à côté de la radio-Congo, Pointe-Noire) ou

par mail : ea_mel@hotmail.com

DOCTEUR YVONNE OBENGA**Première femme diplômée de Médecine au Congo**

Le Dr Yvonne Obenga nous a quittés le 30 mai 2016, à Villiers sur Marne, près de Paris. Elle était la première femme diplômée de Médecine du Congo, en pédiatrie et fondatrice de l'Association des Femmes Médecins du Congo.

La mort, cette forme d'oblitération soudaine de l'être et de la parole ne parviendra pas à effacer les souvenirs de tendresse, d'humour d'une cousine germaine par alliance qui vient de nous quitter.

À la suite de brillantes études en Médecine, principalement à l'université Paris-Descartes, le retour du couple Obenga au Congo, au début des années 1970 est une moisson de cadres s'attelant à construire le pays après l'indépendance. Cela est dans une famille, une source de motivation singulière dans l'esprit de jeunes adolescents, comme un divin présent en exemplarité. On recopiera ce que l'on répète sur les terres christianisées de nos origines à Boundji en semblable occurrence où notre peine est immense. Nous disons merci à Dieu, de nous avoir donné maman Yvonne et ne le récriminons pas de l'avoir reprise.

L'arrivée du docteur, en été 1978 à Boundji transforma la maison en un mini centre de consultations médicales en pédiatrie et en médecine générale. C'est cette même attitude de dévouement qu'elle a déployée, en France dès 1998 en qualité de médecin scolaire dans l'Académie de Créteil, avec cette fois-ci une pénibilité liée au planning hebdomadaire sur plusieurs communes.

Avant la France, le Dr Yvonne Obenga avait exercé sa profession au CHU de Brazzaville jusqu'aux années 1980, lorsqu'elle rejoignit le Pr Obenga au Gabon où il devait créer le Centre International des Civilisations Bantoues (CICIBA). Au Congo, de 1992 à 1997, elle m'a conté les campagnes de soins organisées à travers le territoire du Congo.

Je terminerai cet hommage au Dr Yvonne Obenga en témoignant avec déférence, de la sérénité d'âme flegmatique avec laquelle ton corps vient de partir, en variant de tonalité.

Moi, le fils de ton « Noko Okassa » te parle, Dr Obenga, pour exprimer ce témoignage en admiration de cette profonde sérénité.

Au cours de ces 15 dernières années, tu as aimé me taquiner avec beaucoup d'humour, en me laissant un très lumineux souvenir que je tenais à partager à tous nos amis. Depuis ton retour au Congo en 1973, le couple papa Théophile et maman Yvonne Obenga m'a servi de leçon de vie unique durant ces 43 ans. Vous ne m'avez montré aucun signe de mécontentement. Papa Théophile demeure pour moi, comme je te l'ai dit un jour, le meilleur exemple au monde d'un homme sachant écouter avec une profonde affection et un respect unique, une femme, toi maman Yvonne.

Je tenais à témoigner de cette exemplaire complicité entre deux êtres humains, en vous disant : Merci papa Théophile, Merci maman Yvonne de toutes ces richesses de l'esprit que vous avez apportées à votre petit « Freddy » qui vous porte une profonde affection.

Hommage par Frédéric Okassa Leboa

**DÉCOUVERTE****Les élèves du complexe scolaire John Larsson visitent l'édition L'Harmattan-Congo**

La visite des locaux des éditions L'Harmattan-Congo, la semaine dernière, avait pour but de permettre aux élèves de s'imprégner du contenu des stocks de cette Maison de culture.

Le but de cette visite a précisé Jackson Darius Mackiozy Bansimba, gérant des éditions L'Harmattan-Congo, a été de rapprocher le livre de ces jeunes apprenants, ainsi que de leur expliquer la manière de s'approvisionner en livre à cette édition. C'est une série de rencontres qui ne fait que commencer. Le but est de démystifier le livre. Car, ces élèves pensent que le livre est réservé à une catégorie de personnes d'un certain âge. Tout le monde peut être

écrivain ou auteur. Il a précisé ensuite qu'un livre a une certaine forme. Il y a le nom de l'auteur, le titre du livre et le nom de la maison d'édition. À L'Harmattan-Congo au recto on exige le résumé du livre qui peut orienter le lecteur ensuite la biographie de l'auteur. Si le lecteur est intéressé il peut contacter l'auteur en passant par la maison d'édition.

John Lenzengui et Melva Atipo Ibara, tous, élèves en classe de 3^e, ont donné leurs impressions à l'issue de cette visite guidée. « Nous avons visité la maison d'édition L'Harmattan. On nous a parlé du contenu du livre et de certaines choses que nous ne connaissions pas auparavant. Nous avons été éduqués aussi sur le



Photo de famille avec le gérant des éditions L'Harmattan-Congo

écrivain ou auteur. « Nous avons invité les élèves du complexe scolaire John Larsson parce que nous avons constaté que les Congolais ne lisent pas et nous avons pensé qu'il fallait rapprocher le livre des jeunes apprenants. Nous leur avons fait visiter nos stocks et nous leur avons montré aussi comment éditer un livre. Parce que parmi ces élèves, il y a des potentiels auteurs. Nous voulons rendre accessibles nos livres que nous vendons moins chers à tous les Congolais. Tous ceux qui veulent publier peuvent venir nous voir afin que nous leurs prodiguons quelques conseils », a déclaré Jackson Da-

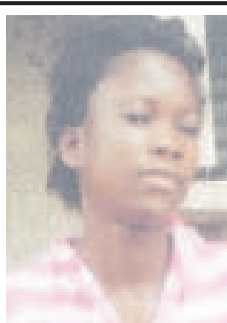
fait que n'importe qui peut écrire un livre ; cela ne dépend pas du niveau. Nous aimerions écrire des livres plus tard si seulement nous avons la possibilité de le faire ». Pour Gédéon Makiozi, enseignant de français et d'histoire géographie, cette visite est très bénéfique pour l'école. Avant d'interpeller les élèves à se remarier avec la lecture parce que c'est un outil indispensable pour l'instruction. Le livre déclare-t-il, est irremplaçable, car, il est la mémoire de l'instruction. De ce fait, de génération en génération le livre restera toujours d'actualité.

Bruno Okokana

Mme Ibara Bernadette et les enfants Itoua Natacha, Itoua Quentin, Itoua Bergena ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mr Itoua Jean alias le Watt-grand John (époux et père), survenu à Brazzaville le 4 juin 2016, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à Talangaï dans la rue Bouenza n° 189 (arrêt Mboualé).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Anne Marie Nzitoukoulou Missamou, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer à Alphonsine Bikoyi (Bibi), Abel Kimbembe à Pointe-Noire, les enfants et connaissances, le décès de leur nièce, Métié Koubemba, survenu le 27 mai à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°9, rue Nkombo à Kinsoundi et la date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

NÉCROLOGIE

Roger Séraphin Loupet agent des Dépêches de B/ville La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Joël Soba, ingénieur Electro mécanicien et Ex Agent SOGECO, ETDE-Congo et Bouygues est décédé le dimanche 29/05/2016 à Kinshasa après une évacuation sanitaire des suites d'une maladie.

Les obsèques ont eu lieu le dimanche 05/06/2016 au cimetière de Kinkolé à Kinshasa.

SITUATION POLITIQUE

La Force du centre exhorte les Congolais à aller vite au dialogue

Pour cette plate-forme, le dialogue permettra de trouver un compromis heureux qui favoriserait l'amélioration des vies des populations.

Réunis le 3 juin en séance extraordinaire à Kinshasa, les membres de la méga plate-forme politique La Force du centre (Majorité nationale pour la République) ont noté que le dialogue national inclusif reste le seul plan de salut pour la Nation congolaise.

Dans la déclaration lue par son secrétaire général, Ferdinand Ntuta, à l'issue de ces travaux, la Force du centre, ce regroupement politique qui regorge de toutes les sensibilités de la Nation, a, en effet, dit soutenir le travail abattu par le facilitateur nommé par la présidente de la Commission de l'Union africaine, Edem Kodjo, pour rassembler tous les protagonistes de la crise congolaise autour d'une table.

Un dialogue réellement constructif

La Force du centre, qui réclame son quota de dix places au bureau préparatoire de ce forum attendu au pays, félicite également le facilitateur Edem Kodjo, « pour avoir écouté son conseil d'octroyer à la société

civile qui, comme elle s'occupe des sensibilités populaires, le quota de dix places au bureau du comité préparatoire de ce forum ». Cette plate-forme exhorte, par ailleurs, le facilitateur à actionner le groupe de travail déjà disponible au sein du comité préparatoire pour un travail exploratoire des forces réellement existantes du pays afin que le dialogue soit réellement national et inclusif. Le regroupement politique appelle à la conscience patriotique et nationaliste de tous ceux des Congolais qui poseraient encore des préalables au dialogue de se faire violence pour ne pas viser leurs intérêts politiques personnels mais de voir plutôt le niveau de misère du peuple congolais et d'aller vite au dialogue afin de trouver un compromis heureux qui favoriserait l'amélioration des vies des populations.

Aussi cette plate-forme sollicite-t-elle du président de la République, garant de la Nation et des institutions de la République, d'être, par sa personne, l'élément déclencheur de ce dialogue « en fournissant aux uns et aux autres les garanties d'un dialogue réellement constructif » pour la Nation congolaise.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ARBRE

Près d'une centaine de manguiers offerts à la ville de Kinshasa

Ces plantules, don de l'ONG les Amis de la nature et des jardins (ANJ), sont disposées le long de la rivière Gombe, où elles sont appelées à remplacer les palmiers qui longent ce cours d'eau.

L'ONG ANJ a offert quatre-vingt huit jeunes manguiers à la ville-province de Kinshasa. Ces plantules ont été symboliquement cultivées le 4 juin le long de la rivière Gombe par la ministre provinciale de la capitale congolaise chargée de l'Environnement, Thérèse Olonga, ainsi que la jeune fille Carole Zaina à l'occasion de la journée internationale de l'arbre.

Pour Thérèse Olonga, le message lancé par cet acte est celui du reboisement de la nature pour le besoin de l'humanité. « Nous avons besoin, aujourd'hui plus qu'hier, que les arbres soient plantés », a-t-elle dit. La ministre provinciale a, à cet effet, félicité les actions menées par ANJ à travers la ville-province de Kinshasa dans le cadre de la conservation de l'environnement.

Chacun doit agir !

À en croire Thérèse Olonga, l'implication de la jeune fille Carole Zaina est un message lancé à tout le monde afin d'obtenir son implication dans le reboisement, notamment dans la plantation des arbres fruitiers que l'on trouve en RDC et dont les vertus ne sont plus à démontrer. « Nous avons besoin de l'ombrage, nous avons besoin de renifler l'air frais, nous avons besoin de manger de bons fruits, nous avons besoin de fixer le sol par rapport à tous les risques d'érosion. Aujourd'hui, le message est celui-ci : plantez et plantez toujours », a soutenu la ministre provinciale, qui a lancé un message aux Kinois, plus précisément aux populations des alentours de la rivière Gombe, pour l'entretien des arbres ainsi plantés.

Planter des arbres fruitiers

Pour le coordonnateur de l'ONG ANJ, Jean Mangalibi, le souhait, pour cette organisation, est l'implication des autorités congolaises sur les questions de l'environnement.

À l'en croire, la présence de la ministre Thérèse Olonga sur le terrain, dans le cadre des actions menées par ANJ, rentre dans cette optique mais ce n'est pas assez. « Le souci est que l'autorité arrive à mettre en application les lois qui existent dans notre pays. Cela va amener également la population à respecter l'environnement », a-t-elle dit. Expliquant ce geste d'ANJ, Jean Mangalibi a noté que les petits manguiers mis à la disposition de la ville visent à remplacer les manguiers coupés le long de l'avenue Colonel Mondjiba, lors de son élargissement et de sa modernisation. « On a donné quatre-vingt huit jeunes plantes mais nous avons encore d'autres qui attendent. Le souci c'est d'obtenir de l'autorité les endroits en vue de planter les manguiers et les flamboyants que nous disposons », a-t-il indiqué.

Le coordonnateur de l'ONG ANJ a notamment salué le comportement de l'autorité communale de Kintambo, qui s'implique dans la protection et l'entretien des arbres mis à la disposition de cette municipalité. Il a également salué la présence de l'enfant, à côté des adultes, qui a participé à cette action et qui signifie, selon lui, que la continuité sera assurée. C'était l'occasion de lancer un appel au reboisement aux écoles, aux confessions religieuses, à toute la population et à tous les Congolais.

Jean Mangalibi a également interpellé pour des projets qui amènent des arbres étrangers dont les acacias, au lieu de viser les arbres locaux qui, par exemple, produisent, en plus des fruits, des chenilles. « Nous sollicitons de l'autorité qu'elle puisse avoir un regard sur les projets que l'on amène au pays, de telle sorte que les financements qui sont amenés puissent être guidés par l'autorité », a souligné le coordonnateur de l'ONG ANJ, pour qui les projets des acacias ne peuvent jamais participer à la réduction de la pauvreté lus que les cacaoyers, par exemple. Venez, a-t-il également dit aux investisseurs, avec des projets réfléchis dans lesquels le Congo se retrouve.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Bientôt une rencontre de haut niveau sur le sida

Selon un communiqué de l'Onusida, cette rencontre de haut niveau pour lutter contre le VIH-sida en Afrique et dans le monde aura lieu du 8 au 10 juin au siège des Nations unies à New York.

Cette réunion est convoquée tous les cinq ans par le président de l'Assemblée générale des Nations unies, en consultation avec les représentants des États membres et l'Onusida pour que tous les acteurs-clés de la lutte contre le VIH-sida se fixent des objectifs ambitieux à court et moyen terme. Cette année, elle permettra notamment de réaffirmer la réponse au sida comme un modèle précurseur pour l'atteinte des objectifs de développement durable, poursuit la source. Au cours de cette rencontre qui offrira une plate-forme multisectorielle, il sera question aux participants de discuter de la nouvelle stratégie de l'Onusida qui vise à ce que 90% des personnes infectées connaissent leur statut sérologique, qu'elles aient un accès au traitement et qu'elles puissent voir leur charge virale diminuer.

Pour le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, les cinq prochaines années nous offrent une fenêtre fragile d'opportunités, pour changer la donne et intensifier nos efforts pour mettre fin à l'épidémie du sida. Cette rencontre, indique-t-il, sera décisive pour consolider nos acquis et sécuriser l'engagement global afin de mettre fin à l'épidémie une fois pour toute. De son côté,

le directeur de l'équipe régionale d'appui de l'Onusida pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Dr Djibril Diallo, fait savoir que des efforts agressifs pour combattre l'épidémie en Afrique sub-saharienne sont nécessaires en vue d'éradiquer la maladie et qu'un dynamisme nouveau doit être insufflé à la lutte contre le sida en Afrique subsaharienne au cours des cinq prochaines années.

Cette réunion de haut niveau, renchérit-il, est une étape importante susceptible de définir de nouvelles orientations pour vaincre le sida. « Si nous voulons mettre fin au sida d'ici 2030, il est impératif d'avoir non seulement l'engagement des états mais aussi celui de la société civile et des jeunes », déclare-t-il. Cette rencontre rassemblera les chefs d'État et de gouvernement qui réaffirmeront leur volonté et intensifieront leurs efforts pour mettre fin à l'épidémie du sida d'ici à 2030, un héritage qu'ils souhaitent laisser aux générations actuelles et futures. Les jeunes, les représentants de la société civile et les personnes vivant avec le VIH participeront également à cette réunion. Elle survient au moment où un nouveau Rapport mondial produit par l'Onusida montre que le nombre de personnes ayant accès aux médicaments antirétroviraux a doublé depuis 2010. On estime, en effet, à 17 millions le nombre de personnes ayant accès à ces médicaments vitaux en 2015, soit 2 millions de plus sur une période de douze mois.

Aline Nzuzi

DISTINCTION

Culpac remet les emblèmes du ministre universel de la paix à Dominique Khonde

C'est dans un stade des Martyrs de Kinshasa rempli des fidèles de l'Église Liloba ya Nzambe et d'autres invités de marque au niveau national et des délégations venues de la Belgique, de la France et d'Autriche et des Pays de Grands lacs Africains que le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a remis officiellement, le 4 juin, au cours d'une cérémonie grandiose, les emblèmes du ministre universel de la paix et serviteur de l'humanité au prophète Dominique Khonde, chef spirituel de ce regroupement religieux. C'était dans le cadre de la journée universelle de la paix du Culpac.

universel pour la paix », a déclaré le secrétaire général du Culpac Daniel Santu Biko.

Dans son mot, Dominique Khonde a souligné qu'« il y a de multiples raisons de croire en la capacité de l'humanité à agir ensemble, en solidarité, dans la reconnaissance de sa propre interconnexion et interdépendance, ayant à cœur les membres les plus fragiles et la sauvegarde du bien commun ». La dignité et les relations interpersonnelles, a-t-il affirmé, font de nous des êtres humains, avant d'inviter tous les humains à vaincre l'indifférence et conquérir la paix.

Bien avant l'adresse du ministre universel de la paix, Sabine Volt de la délégation autrichienne a, dans son intervention, indiqué : « Quelles que soient nos couleurs, nous sommes tous frères et sœurs. Nous devons suivre l'exemple des enfants parce qu'eux ne savent pas distinguer la couleur de la peau ; il n'y a point de racisme en eux et ils vivent toujours en paix. Si nous travaillons tous dans l'amour et la joie, nous allons cultiver la paix ». Pour sa part, Luc Foubert, investisseur humanitaire belge, a invité la population à lutter pour la paix et il a fait un plaidoyer en faveur de plus de quatre millions d'enfants qui meurent par manque d'eau potable.

Cette cérémonie haute en couleurs a été agrémentée par les fanfares de la Police nationale congolaise, de l'Armée du salut et la musique de l'emblématique chansonnier Zao du Congo-Brazzaville qui a exécuté son morceau intemporel dans lequel il dit : « La guerre mondiale, ce n'est pas bon », appelant à la paix. En marge de la remise des emblèmes à Dominique Khonde, le Culpac a également élevé à titre posthume feu le chanteur Papa Wemba au titre de penseur universel pour la paix. Et c'est sa fille Orphée Shungu qui a réceptionné ce titre et l'on a pu écouter le dernier morceau, un hymne qu'il a enregistré pour la paix sur demande du Culpac avant d'aller à Abidjan où la mort l'a surpris le 24 avril 2016. Après la manifestation du Culpac, l'Église Liloba ya Nzambe a organisé son rituel annuel de sainte scène.

Martin Engimo



Dominique Khonde tenant le trophée du ministre universel pour la paix et Daniel Santu Biko du Culpac

Le secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biko, qui lui a remis en mains propres les emblèmes composés d'un trophée en or massif et diamant et un deuxième trophée surmonté de rameaux pour symboliser justement la paix. « Ce samedi 4 juin 2016 est un grand jour pour la paix, il coïncide avec la remise devant l'humanité, des emblèmes à sa grandeur Dominique Khonde en sa qualité de ministre

SANTÉ

L'Angola a enregistré 300 décès dus à la fièvre jaune

C'est depuis le mois décembre 2015 que l'épidémie de la fièvre jaune a été déclarée en Angola, pays frontalier à la RDC qui a aussi notifié des cas de cette maladie importés de son voisin.

Selon un communiqué de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) depuis que cette épidémie a été déclarée en Angola près de trois cents personnes sont décédées de la fièvre jaune. Pour faire face à cette maladie, depuis mi-février, MSF qui est également présent au Kongo Central et à Kinshasa, en RDC, travaille en collaboration avec le ministère de la Santé en Angola où le nombre de patients traités par ces équipes s'élève à 299.

MSF a déployé, indique le communiqué, soixante-dix collaborateurs en Angola qui interviennent dans le diagnostic, la prise en charge et la formation du personnel médical national où il a été signalé jusqu'à présent deux mille quatre cent vingt cas suspects avec deux cent quatre-vingt-dix-huit morts, sept cent trente-six cas confirmés dont quatre cent cinquante-six à Luanda et le reste réparti dans les treize autres provinces. Pour protéger les populations contre cette maladie qui n'a pas de traitement curatif, le ministère angolais de la Santé mène une campagne de vaccination

massive qui est déjà terminée dans la capitale et qui est actuellement mise en œuvre dans les provinces. Notons que la RDC, qui a aussi enregistré des cas importés de l'Angola, a organisée une campagne de vaccination dans les provinces à risque notamment au Kongo-central et à Kinshasa. Ces campagnes de vaccination ont drainé un monde fou parce que tout le monde veut se protéger contre cette maladie. À Kinshasa, cette campagne cible les zones de santé de Masina et de N'djili où des cas suspects ont été notifiés. Maladie virale hémorragique aiguë transmise par des moustiques infectés, la fièvre jaune se manifeste dans sa première phase par des maux de tête, la fièvre, l'anorexie, les douleurs musculaires, les vomissements. C'est dans la deuxième phase dite toxique que la jaunisse apparaît, le patient peut même commencer à saigner de la bouche, du nez, des oreilles. Des complications peuvent aller de mal en pis entraînant la mort. Le moustique *Aedes Aegypti* est le principal vecteur de la fièvre jaune. Il transmet également la dengue, le chikungunya et Zika. Il n'existe pas de traitement contre la fièvre jaune et la vaccination est la méthode la plus efficace comme prévention.

Aline Nzuzi

EUNIC

Kathryn Brahy préside aux commandes du pôle RDC

Secondée par les directeurs de l'Institut français et de l'Institut Goethe, en qualité de premier et second vice-présidents, la déléguée du Centre Wallonie-Bruxelles va diriger le premier bureau d'Afrique centrale pendant une année.

La première équipe dirigeante dont font partie Philippe Larrieu et Gitte Zschoch a été présentée à l'occasion de la signature de la charte régissant le pôle Eunic/RDC, le 31 mai au Centre Wallonie-Bruxelles. Elle est en charge d'un bureau jusqu'ici constitué par six États membres de l'Union européenne. Le Portugal, l'Italie et l'Espagne sont les trois autres en plus des nations que représentent les trois directeurs des centres culturels précités au sein du réseau Eunic, lequel regroupe les instituts nationaux européens chargés de l'action culturelle. Signataires du document avec le directoire, les ambassadeurs João Côrte-Real (Portugal), Javier Hergueta Gamica (Espagne) et Massimiliano d'Antuono (Italie) ont chacun affirmé leur volonté d'œuvrer pour la mise en place effective du pôle Eunic. Ce, dans le but de renforcer la coopération

entre eux mais aussi entre le pôle Eunic et des tiers actifs dans les domaines de la culture, de l'éducation ou de la société civile. Ils vont ensemble collaborer à des initiatives communes, construire des projets communs afin de pouvoir notamment bénéficier de financements complémentaires. Les objectifs d'Eunic se basent sur trois articulations majeures dont les spécificités de chacune sont énoncées dans la charte. La première est de « renforcer la capacité de participation d'Eunic à la conception et à la mise en œuvre de projets dans les domaines de la diplomatie culturelle et des relations culturelles, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne ». La seconde envisage de « renforcer le plaidoyer d'Eunic et soutenir la recherche », la troisième, quant à elle, parle de « soutenir et faciliter le transfert de connaissances, la formation et le renforcement de capacités ». Le pôle Eunic de RDC fonctionne sous l'égide du réseau Eunic (Instituts culturels nationaux de l'Union européenne). Et donc, à ce titre, rappelons-le, il va fédérer les efforts de chacun en

faveur de l'appui à la culture, de renforcer le dialogue culturel, les échanges et la coopération aussi bien entre Européens qu'avec les partenaires congolais. Le partenariat de l'Union européenne avec la RDC aura pour corollaire la création de conditions favorables à la production et à la diffusion d'œuvres diverses. Mais il aura aussi l'avantage de favoriser les échanges entre artistes, concepteurs, créateurs, opérateurs culturels européens et congolais. Pour la déléguée Kathryn Brahy, il n'y a aucun doute à ce sujet à savoir que, a-t-elle soutenu, au regard de « la richesse culturelle et la vitalité artistique exceptionnelle de la RDC, la signature de la charte augure des échanges exceptionnels et extrêmement riches et profitables tant pour les artistes et opérateurs culturels européens que congolais ». Et de renchérir qu'à son avis, « le fait de promouvoir les cultures diverses, de faciliter l'accès à la culture à tous sera pour le grand bénéfice de tous. De plus, la culture congolaise sera davantage connue de par le monde ».

Nioni Masela

CAN 2017

La RDC écrase le Madagascar, la RCA bat l'Angola

C'est le statu quo au classement dans le groupe B des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017. Les Léopards de la RDC et les Fauves du Bas-Oubangui ont chacun battu leurs adversaires, respectivement les Barea du Madagascar et les Palancas Negras d'Angola.

En déplacement en terre malgache, les Léopards de la RDC ont fait fort en disposant des Barea par six buts à un, en match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations dont la phase finale est prévue pour janvier et février 2017 au Gabon. Pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a présenté une équipe très offensive, dévoilant l'objectif de la RDC pour cette rencontre, celui de ramener les trois points de la victoire.

Ainsi, Matampi Vumi Ley (Daring Club Motema Pembe) garde les perches congolaises, avec devant lui une défense à plat composé de Lomalisa (V.Club) sur le flanc gauche, Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre) et Gabriel Zakuan (Peterborough/D3 Angleterre) dans l'axe et Issama Mpeko (Mazembe) sur le côté droit de la défense. Padou Bompunga (V.Club) et Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre) s'occupent de la récupération au milieu de terrain derrière Paul-José Mpoku (Chievo Verone/Italie) qui fait office de dépositaire de jeu. Le trio d'attaque des Congolais est constitué de Firmin Mubele (Al Ahli Doha/ Qatar) sur le côté droit, Cédric Bakambu (Villarreal/Espagne) dans l'axe et Yannick Yala Bolasie (Crystal Palace/Angleterre) sur le flanc gauche. Bakambu ouvre rapidement le score pour les Léopards, profitant d'un renvoi du gardien de but malgache Andrea sur un côté de Mubele après un centre d'Issama Mpeko. On joue la deuxième minute de jeu. Paul-José Mpoku double la mise à la 20e minute sur une superbe balle arrêtée, imité à la 42e minute par Bolasie, également sur un somptueux coup franc. À la fin de la première période, les Léopards mènent par trois buts à zéro. Au retour des vestiaires, Paul-José Mpoku inscrit le quatrième but à la 65e minute, d'une frappe lourde après un centre en retrait de Lomalisa. Le joueur de Chievo Verone signe son premier



Les Léopards quelques minutes avant le match contre les Barea au stade de Mahajanga (photo Leopardsfoot.com)

doublé en sélection. À la 85e minute, Bakambu marque le cinquième sur un raid, se débarrassant de Vis-à-vis avant de battre le gardien de but Andrea, signant lui aussi son premier doublé avec les Léopards. Mais sur une erreur de Bompunga, Rakotonomenjanahari John Fabrice sauve l'honneur pour les Barea à la 87e minute, avant que Jordan Botaka (Leeds Utd/D2 Angleterre) – entré en jeu à la place de Bolasie – ne marque le sixième but dans les temps additionnels de la partie (90+1e minute). On note que Merveille Bope Bokadi (Mazembe) et Jonathan Bolingi (Mazembe) ont également fait leur apparition sur l'aire de jeu, respectivement à la place de Mubele et Paul-José Mpoku.

« On était venu pour les 3 points à Mahajanga. Nos adversaires nous ont aussi un peu facilité la tâche. Je pense que le fait d'avoir dans nos rangs des joueurs qui évoluent dans les meilleurs championnats du monde ont beaucoup pesé durant le match. (...) L'équipe de Madagascar a de très bons joueurs. Les 4 attaquants de la sélection malgache sont très forts. Maintenant, il faut 2 ou 3 ans pour les techniciens pour travailler sur cet effectif », a déclaré le sélectionneur Florent Ibenge lors de la conférence d'après match. Avec cette victoire, la RDC conserve sa première place du groupe avec 12 points, talonnée par la République Centrafricaine qui compte 10 points après sa victoire, le même dimanche à Bangui, sur l'Angola par trois buts à un. La sixième journée du groupe

B se joue en septembre, à Kinshasa entre les Léopards de la RDC et les Fauves du Bas-Oubangui, et à Luanda entre les Palancas Negras de l'Angola et les Barea du Madagascar. Le premier du groupe composera directement son ticket pour la phase finale de la CAN au Gabon.

Les autres résultats...

D'autres rencontres de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2016 ont également eu lieu. Ainsi, la Tanzanie s'est inclinée face à l'Égypte par zéro but à deux, le Burundi a perdu face au Sénégal par zéro but à deux également, alors que le Soudan du Sud a été moins performant face au Mali (0-3). Le Rwanda a été battu par le Mozambique par deux buts à trois. Le Botswana a été défait par l'Ouganda par un but à deux. La Namibie a triomphé du Niger par un but à zéro, le Saô Tomé & Príncipe a été battu par le Cap-Vert par un but à deux. Et la Guinée-Bissau a soumis la Zambie par trois buts à deux, la Sierra Leone s'est imposée face au Soudan par un but à zéro. La Gambie est lourdement inclinée face à l'Afrique du Sud par zéro but à quatre alors que la Côte d'Ivoire a battu le Gabon (pays organisateur) par deux buts à un. Les équipes déjà qualifiées avant la dernière journée sont le Gabon, pays hôte de la compétition, le Maroc, l'Algérie, le Cameroun, le Sénégal, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Zimbabwe et l'Égypte.

Martin Engimo

HANDBALL

Une médaille d'argent pour la RDC dames au tournoi de Constantine

Le ministre des Sports, Denis Kambayi, a, une fois de plus, célébré une médaille remportée par la RDC. Le 3 juin, les Léopards dames de handball, conduites par le président de la Fédération de handball du Congo (Féhand), Amos Mbayo Kitenge, sont venus lui présenter la médaille d'argent que la RDC vient de remporter au tournoi international de Constantine en Algérie qui a connu la participation de sept pays.

La RDC a perdu en finale face à l'Algérie pays organisateur par seulement deux buts d'écart, soit 27 buts à 29, au terme d'une partie disputée. « On a perdu contre l'Algérie, et l'on sait tous que ce n'est jamais évident de gagner un trophée, une compétition face au pays organisateur », a indiqué l'une des joueuses. « Vous avez porté haut l'étendard du pays en ramenant une fois de plus une coupe et une médaille. Cela fait la fierté du pays. Et personnellement, je ne peux vous dire que merci et de continuer sur la même lancée », a déclaré le ministre des Sports aux handballeuses en guise d'encouragement.

M.E.

TRIBUNE

Joseph KABILA KABANGE, 45 ans d'âge dont 15 au service de la Nation pour la démocratie et l'Etat de droit

Dans l'histoire de l'humanité, seuls les plus aptes ont survécu, comme l'atteste DARWIN dans sa théorie de l'évolution.



Au moment où il accède au pouvoir en janvier 2001, personne ne lui accordait la moindre chance pour présider à la destinée de la République Démocratique du Congo. Mais tout pouvoir venant de Dieu, les gens ignoraient que quand Dieu donne une vision, il accorde également une provision. Aux âmes bien nées, dit-on, la valeur n'attend point le nombre d'années. Après quinze ans d'exercice du pouvoir de Joseph KABILA, la République Démocratique du Congo est un pays à nouveau debout, transformé et en voie de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2020.

Pour y arriver, il a fallu beaucoup de sacrifices et d'abnégation pour cet homme qui a donné toute sa jeunesse afin d'améliorer la qualité de vie de ses compatriotes. Seul Chef d'Etat au monde à accepter de partager son pouvoir avec quatre vice-présidents, Joseph KABILA a su démontrer à la face du monde que quand on aime son peuple, on peut être prêt à défier toutes les théories développées pour la conservation du pouvoir. Le président KABILA a toujours été prêt à se sacrifier pour la paix et la stabilité de la République Démocratique du Congo. De mémoire, aucun Président, avec son âge, n'a pu réaliser ce pari.

En ce jour Anniversaire, cette tribune est pour moi l'occasion de saluer le bilan positif de quinze ans de gouvernance de Joseph KABILA dont environ dix ont été passés dans la recherche de la paix. Malgré la guerre, les cinq chantiers ont été lancés ! En dépit des crépitements des balles à l'Est de la République, le programme ambitieux de la révolution de la modernité a vu le jour ! Malgré la traque des FDLR et autres groupes armés qui continuent à l'Est, la République Démocratique du Congo se porte mieux qu'il y a vingt ans. Certes, beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire car, en ayant un regard rétrospectif sur ce qu'était la RDC il y a deux décennies, je me suis résolu de regarder toutes ces réalisations, toutes ces transformations avec un regard optimiste, tourné vers le futur même si certains ont décidé de ne rien voir, privant leurs yeux d'admirer les merveilles de la Révolution de la Modernité.

Après une analyse profonde, je peux affirmer que depuis son accession au pouvoir, le Président de la République est attaché à deux valeurs importantes d'une société moderne : la démocratie et l'Etat de droit.

Démocratie : le Président Joseph KABILA a réussi à organiser les élections générales en 2006 et en 2011 dotant le pays des institutions démocratiquement élues et mettant ainsi fin au cycle de crise politique ayant pour cause, la contestation de la légitimité des institutions et de leurs animateurs.

C'est dans ce cadre qu'il a décidé de convoquer le dialogue national afin que ce troisième cycle électoral se déroule dans la quiétude. La décision de la Cour constitutionnelle a eu le mérite de rappeler aux uns et aux autres la quintessence de l'art 70. 2 de la Constitution qui oblige le président de la République en fonction d'y rester jusqu'à l'installation effective d'un nouveau président élu.

Etat de droit : le Chef de l'Etat respecte la Constitution et ses valeurs notamment la séparation des pouvoirs en laissant le parlement légiférer souverainement sans interférence et le pouvoir judiciaire de dire le droit en toute indépendance. Toutes les décisions judiciaires prises par les magistrats n'ont jamais rencontré d'interférence du Président de la République et il ne s'est jamais érigé en obstacle pour leur exécution.

Le Chef de l'Etat s'est engagé à installer la Cour Constitutionnelle, une juridiction qui a toujours été prévue dans nos différentes Constitutions depuis l'indépendance, mais jamais installée. Et depuis que cette Cour est installée, le Président de la République n'a jamais constitué un obstacle à l'exercice de ses compétences. Pour preuve, la Loi sur la Caisse nationale de péréquation a été renvoyée par la Cour Constitutionnelle et il l'a retourné au Parlement pour seconde lecture et, après correction, le Chef de l'Etat l'a promulguée.

A propos de l'arrêt R. CONST 262, le Chef de l'Etat en tant que Garant de la Nation, respecte les décisions de la Cour qui sont, par ailleurs, obligatoires et opposables à tous. Il en appelle à chacun et à chacune d'en faire autant, la Cour ayant clairement tranché sur la question de la vacance de la Présidence de la République qui ne peut être constatée qu'en cours et non à la fin du mandat et ce, pour cause de décès, de démission ou d'em-

pêchement définitif consécutif à l'impossibilité absolue pour le Chef de l'Etat d'exercer personnellement ses attributions constitutionnelles et légales.

L'article 70.2 est, selon la Cour constitutionnelle, clair et n'appelle pas en principe, d'interprétation, car « A la fin de son mandat, le Président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau Président élu ». En cas d'empêchement définitif, de décès ou de démission, c'est au gouvernement qu'il appartient de le constater et de saisir la Cour constitutionnelle qui, aux termes de l'article 76.1 de la Constitution, pour que celle-ci déclare la vacance (article 84 de la loi organique n° 13/026 du 15 octobre 2013).

S'agissant de l'article 76.1, la Constitution précise que « la vacance de la Présidence de la République est déclarée par la Cour constitutionnelle saisie par le gouvernement ». L'article 84.3 de la loi organique n°13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle définit l'empêchement définitif comme une impossibilité absolue pour le président de la République d'exercer personnellement les fonctions qui lui sont dévolues par la Constitution et par les lois de la République.

A ce jour, aucune de ces hypothèses n'est advenue pour parler de la vacance à la Présidence de la République. Il en découle que le Président de la République reste en fonction jusqu'à l'organisation des élections présidentielles et à l'installation effective du nouveau président élu en vertu du principe de la continuité de l'Etat. A ce sujet, il est bon de rappeler que dans les contextes politiques différents, la continuité de l'Etat et le maintien du président de la République en fonction en attendant l'installation de son successeur est une tradition Constitutionnelle en République démocratique du Congo. En effet: L'article 182 de la Constitution du 1er août 1964 indique que « Les pouvoirs du président de la République actuellement en fonction ne viendront à expiration que lors de la prestation de serment du président de la République qui sera élu, pour la première fois, conformément aux dispositions de l'article 56 de la présente Constitution »;

L'article 2 des dispositions transitoires de la Constitution du 24 juin 1967 précise que « sauf le cas prévu à l'article 23, les pouvoirs du Président de la République actuellement en fonction ne viendront à expiration qu'au moment de la prestation de serment du Président de la République qui sera élu, pour la première fois, conformément aux dispositions de l'articles 21 »;

L'article 4.1 des dispositions transitoires et finales de la Loi n°90-002 du 5 juillet 1990 portant révision de certaines dispositions de la Constitution est formel lorsqu'il dispose que « le Président de la République actuellement en fonction, demeure Président de la République jusqu'aux prochaines élections ».

L'article 119 de l'Acte Constitutionnel de la transition du 9 avril 1994 réaffirme le même principe en indiquant que « le Président de la République actuellement en fonction demeure Président de la République jusqu'à l'investiture du Président élu. Il exerce les prérogatives qui lui sont dévolues par le présent Acte ».

Comme vous pouvez le constater, le principe de la continuité du pouvoir des institutions de la République affirmé dans la Constitution du 18 février 2006 n'est pas une invention de Joseph KABILA, mais plutôt une réalité historique établie depuis les premières Lois fondamentales dans notre pays, principe inhérent à toute Nation démocratique qui veut préserver la stabilité de ses institutions. N'ayant pas mandat ni qualité d'interpréter les arrêts de la Cour constitutionnelle, je prends acte de l'arrêt R.CONST 262 et m'engage à vulgariser cette décision auprès des mes compatriotes.

C'est en ces termes que je termine ma tribune, en souhaitant un bon et joyeux anniversaire à son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président élu de la République Démocratique du Congo et Président en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu.

Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, Membre Fondateur de l'Éveil de la Conscience pour le Travail et le développement/Parti de la Majorité Présidentielle

DISPARITION

Jacques Mamounoubala s'en est allé

L'ancien international des Diables rouges et champion d'Afrique des clubs avec Cara en 1974, le footballeur Jacques Mamounoubala est décédé le 28 mai à Brazzaville à l'âge de 63 ans des suites de maladie. Les sportifs en général et les footballeurs en particulier s'apprentent à lui rendre un hommage mérité digne de sa carrière exemplaire.

Ailier gauche de l'équipe du Club athlétique renaissance aiglon (Cara) de 1974 à 1985, Jacques Mamounoubala faisait partie de la race de ces ailiers de débordement qui affectionnaient les courses le long de la ligne de touche ponctuées souvent par des centres en retrait ou des tirs. Pendant près d'une décennie, Jacques Mamounoubala, «Mamou» ou «la Mama» pour les intimes, fut la terreur des défenses adverses. Trapu, solide sur ses deux jambes arquées, bas baissés jusqu'aux chevilles, il savait couvrir et protéger le ballon au point où les défenseurs adverses étaient obligés d'user des moyens non loyaux pour l'arrêter. Jacques Mamounoubala a fait ses débuts de footballeur avec l'équipe d'Avenir du rail dans les années 1970 avant de rejoindre Cara en 1974, l'année du sacre de l'équipe rouge et noire en coupe d'Afrique des clubs champions contre Mehalla d'Égypte. «Mamou» en fut l'un des artisans lors de cette campagne victorieuse. Chez les Diables rouges, Jacques Mamounoubala a fait partie de la campagne de la CAN 1978 au Ghana et fut d'ailleurs le seul buteur congolais de la compétition. C'était contre l'Ouganda qui avait battu le Congo sur le score de 3 buts à 1. En équipe nationale, Jacques Mamounoubala fut souvent barré par une concurrence farouche à l'aile gauche mais ses apparitions furent loin



Jacques Mamounoubala. Crédit photo «DR»

d'être décevantes comme le 4e but qu'il marque contre le Niger en 1980 lors du match de gala organisé à l'occasion du centenaire de la ville de Brazzaville. Ces dernières années, Jacques Mamounoubala fut affecté par des récurrents ennuis de santé, jusqu'à ce que la mort le fauchât à 63 ans. Adieu Jacques, que la terre te soit légère.

Hervé Brice Mampouya

BACCALAURÉAT 2016

Les candidats planchent sur l'éducation physique et sportive

Deux jours après les épreuves écrites du baccalauréat général qui s'est déroulé du 1er au 4 juin sur toute l'étendue du territoire nationale, les candidats au bac ont entamé le 6 juin les épreuves pratiques de l'éducation physique et sportive.

LEPS pratique se déroulera jusqu'au vendredi 10 juin en trois disciplines, à savoir la gymnastique, la course de 100m ou le lancé du poids car les deux dernières disciplines sont au choix du candidat. À Pointe-Noire, les candidats sont répartis dans 14 centres dont deux au lycée Victor-Augagneur qui regroupent près de 2000 candidats ayant passé le bac écrit dans les quatre centres de cet établissement. Comme à l'écrit, les organisateurs ont mis en place des dispositions sécuritaires pour lutter contre les antivaleurs souvent constatés pendant les épreuves pratiques, notamment les pots de vin aux évaluateurs pour avoir de bonnes notes mêmes sans passer l'épreuve. Les membres de la commission de lutte contre les antivaleurs sont dé-

ployés dans tous les centres d'examen pour observer le comportement des évaluateurs et des élèves, a informé un membre du centre n°1 du lycée Victor-Augagneur. «C'est une nouvelle République, nous luttons contre les antivaleurs, la fraude et la corruption. C'est une première expérience et, progressivement, nous allons mettre un terme à ces pratiques indéscentes», a-t-il dit.

Soulignons que les élèves se sont réjouis des épreuves choisies. «J'ai fait la gymnastique et le lancé du poids parce que je ne suis pas trop fameuse en course», a indiqué fanny Lobouaka Ngambomi, candidate au bac A4 qui a assuré avoir assimilé l'épreuve du lancé de poids au cours d'EPS alors qu'un autre candidat, olivier Mambéke, a choisi le lancé du poids sans même avoir participé à une séance pratique à l'EPS. «Notre professeur d'EPS ne nous avait jamais appris à lancer le poids alors que c'est une discipline plus facile. Mais, comme j'ai des difficultés respiratoires, j'étais obligé de lancer le poids», a-t-il déclaré.

Charlem Léa Legnoki

DONATION

OMS-Congo octroie du matériel didactique et pédagogique aux écoles paramédicales

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, la Dr Fatoumata Binta T. Diallo a procédé, le 2 juin, à la remise de ce don destiné aux écoles paramédicales du Congo. La cérémonie y relative s'est déroulée sous le patronage de Nick Fylla de Saint Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel.

Ce don d'une importance considérable est composé essentiellement de bassins pelviens, ventouses obstétricales, kits de révision utérine, kits pour l'aspiration manuelle intra utérine, pèse-bébés aussi bien manuels que digitaux, ballons auto gonflables, modèles anatomiques pour dispositifs intra utérin et bras anatomiques pour la pose d'implants. De même, plusieurs manuels et livres dans le domaine de la santé ont accompagné ce don qui, en définitive, vise à renforcer à court, moyen et long termes les compétences des enseignants mais aussi et surtout des sages-femmes et infirmières. Dans son mot de circonstance, la représentante de l'OMS-Congo a rendu un hommage déférent à Mme Fouty Soungou, sénatrice, en sa qualité d'ambassadrice de la campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle au Congo et pionnière en matière de formation paramédicale au Congo, en ce sens qu'elle ne ménage aucun effort pour un indéfectible investissement dans la cause de la formation des personnels paramédicaux dans le pays. L'oratrice a ensuite remercié le ministre de l'Enseignement technique et professionnel et, à travers lui, le gouvernement du Congo pour son intérêt et l'engagement manifestés dans le cadre

de l'amélioration de l'enseignement en général et de la formation des professionnels de santé en particulier. Justifiant ainsi la nécessité de ce don, le Dr Diallo a indiqué : «Les objectifs du développement durable mettent en exergue le rôle d'une meilleure santé dans la réduction de la pauvreté et dans l'atteinte d'un développement socio-économique global. C'est dire, ipso facto, qu'aucun système de santé ne peut dispenser des services de santé de qualité en l'absence d'un nombre suffisant de personnel de santé correctement formé et motivé». Dans le même ordre d'idées, la représentante de l'OMS-Congo a précisé que ce don symbolique, expression d'un geste de cœur, constituait un premier pas dans l'appui que l'OMS espère pérenniser, en vue de soutenir le gouvernement, notamment dans la résolution des problèmes liés à la pénurie multidimensionnelle de la sphère paramédicale. «Il s'agit avec ces équipements, a-t-elle précisé, de créer des conditions dans les écoles médicales, les conditions d'apprentissage qui soient proches et adaptées à la réalité». Répondant ainsi à la Représentante, Nick Fylla de Saint Eudes a apprécié le geste de l'OMS à sa juste valeur, soulignant qu'il veillera à ce qu'un bon usage soit fait de ce don. Il a également mis à profit cette occasion pour réaffirmer l'engagement et la volonté du gouvernement dans l'amélioration tant des structures que de la formation au niveau des écoles paramédicales. «Les besoins de la formation qualifiante au Congo sont réels et énormes. Les formations, malheureusement, sont confrontées aux structures d'accueil des apprenants notamment au niveau des sages-femmes», a dit en substance le ministre.

Faustin Akono

FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI

Les lampions de la 12^e édition se sont éteints

Ouverte le 1^{er} juin dernier sur le thème «Pointe-Noire, musique et changements climatiques», la 12^e édition du festival international des musiques et des arts N'sangu Ndji-Ndji a clos ses portes, le 5 juin, au stade Makayabou par un grand concert qui a coïncidé avec la célébration de la journée mondiale de l'environnement.

Plusieurs artistes du pays sont montés sur scène. Le public a eu droit à la rumba et au ndombolo avec l'artiste Caprice Dicon le chanteur de charme, l'homme de niveau par niveau, l'orchestre K-Musica d'Yves Saint Lazar avec la danse Moto a kueyi de son album intitulé «La montée de l'aigle». La balade acoustique a été assurée par le griot Kali Diatou et le public venu nombreux a vibré au rythme du coupé décalé avec Dj Darvel, du hip-hop et RNB avec le jeune Mixtone et du rap avec Ya Techno. La soirée a été clôturée par la projection du documentaire intitulé «Les temples maudits» de Masseur Pethas. Celui-ci porte sur le phénomène des studios d'enregistrement audio clandestins qui prennent de l'ampleur dans le pays, particulièrement dans les grandes villes (Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie).

Cette 12^e édition a marqué le retour de l'événement dans les quartiers populaires (Loandjili, Makayabou, Tchiali) de la ville avec l'installation du village dudit festival au stade Makayabou. Ce site a abrité les stands des partenaires et de l'ONG Renatura, organisation qui œuvre pour la protection de l'environnement. Elle a également marqué l'entrée dans l'événement d'autres genres de musique comme le coupé décalé avec Mokristo et DJ Darvel du Congo.



Le groupe K-Musica lors de la clôture du festival/ Crédit photo Adiac

Le festival se déroulant au mois de juin et les changements climatiques étant d'actualité, une grande place a été accordée à la sensibilisation aux enjeux liés à ce phénomène par Renatura, qui a sensibilisé les populations durant tout le festival mais aussi les artistes telle que la jeune chanteuse congolaise Berléa. Cette dernière a ému le public, le 2 juin, au stade Makayabou lors de la soirée gospel par sa technique vocale, les arrangements particuliers de ses chants et ses compositions dont celle sur la protection de l'environnement. D'ailleurs, Ariette Félix Tchicaya, chanteuse du groupe Groovy Gospel venu de France-Congo (qui a aussi fait bouger le public le même jour avec Arsène Ngouélé du Congo), a reconnu en elle une artiste talentueuse qui pourrait hisser haut la culture du Congo si elle est soutenue. Lors de la soirée gospel le groupe Groovy Gospel a aussi fait bouger le public Arsène Ngouélé du Congo. Le festival a voulu par cette sensibilisation éveiller les consciences et apporter sa contribution à la lutte contre les changements climatiques comme l'a expliqué Pierre Claver Mabiala, son directeur. «Ce phénomène est d'actualité et le Congo a pris une part active dans tout ce qui se fait dans le monde en la matière. Notre pays étant aussi concerné par ces changements climatiques, nous nous sommes dit qu'avec les musiciens et les associations, on peut donner des informations aux populations et aux jeunes sur les gestes qui sauvent, les inciter à agir bien pour un lendemain meilleur.»

Cette 12^e édition du festival N'sangu Ndji-Ndji a connu la participation des artistes et groupes du pays et d'ailleurs. Outre les artistes susmentionnés, il y a eu La Dame Blanche (France-Cuba) qui a électrisé le public le 2 juin à Makayabou et le 3 juin à la résidence du consul général de France lors de la nuit des partenaires avec le franco-guinéen Moh ! Kouyaté et le groupe congolais Mpolo Vovo. Latelier DjanVi (Tchad, Congo, Cameroun et Gabon) a mis l'ambiance au stade Makayabou avec leur musique aux multiples couleurs, le 4 juin, sur la même scène que Mokristo et Dj Darvel qui ont cassé la baraque. Le festival a aussi connu la participation d'Elida Almeida, prix RFI découvertes 2015, qui a présenté le même jour à l'Institut français du Congo un spectacle de qualité qui a captivé le public. Les groupes de musique traditionnelle Limani li tsi et Ndara ont aussi fait valoir la richesse du patrimoine musical du pays à ce festival. Plusieurs participants au festival se sont livrés aux prestations libres au bar musical Tapas.

Outres les concerts et le théâtre avec la représentation de la pièce «Saint Monsieur Baly» par l'atelier Yaro, plusieurs activités ont été organisées en marge du festival, notamment les ateliers en direction des jeunes (écoles, orphelinats, centres d'accueil...) et du grand public dont la restitution a été faite, le 4 juin, à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et les ateliers professionnels, la rencontre Arterial Network des chapitres nationaux d'Afrique central en présence du président continental Mamou Daffé et la rencontre professionnelle sous le kolatier.

Lancé en 2005, le festival s'sangu Ndji-Ndji s'est fixé comme objectifs de soutenir la diversité culturelle en donnant la possibilité aux traditions, aux cultures, aux diverses identités de s'exprimer et de se mettre en valeur à travers la musique et les arts; maintenir et renforcer à Pointe-Noire une plate-forme permanente de rencontres, de formation, d'accompagnement, de découverte des jeunes créateurs pour leur professionnalisation et leur intégration dans des réseaux internationaux de diffusion; renforcer la promotion et la diffusion du spectacle vivant en Afrique; Soutenir le développement culturel des départements de Pointe-Noire et du Kouilou (animation et action culturelle).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CAN 2017

Les résultats du week end

Tunisie et Liberia en tête, le Togo toujours en course Groupe A)

Alors que la Tunisie avait pris une option sur la qualification en battant Djibouti 3-0, le match nul inespéré du Togo au Liberia redistribue les cartes. Aigles de Carthage et Lone Star en découdront en Tunisie, tandis que les Eperviers recevront Djibouti.

Liberia-Togo : 2-2 (1-0)

Buts : Dorbor (4^e) et Jebor (55^e) pour le Liberia, F.Ayité (68^e) et Laba (83^e) pour le Togo

Djibouti-Tunisie : 0-3 (0-2)

Buts : Sliti (15^e et 44^e) et Khenissi (54^e) pour la Tunisie

Classement

1) Tunisie, 10 pts, 2) Liberia, 10 pts points, 3) Togo, 8 points, 4) Djibouti, 0 pt

Programme de la 6^e et dernière journée (2, 3 ou 4 septembre)

Tunisie-Liberia et Togo-Djibouti

La RDC à un point du Gabon, la Centrafrique conserve un mince espoir**Groupe B**

Les Léopards de RDC, qui ont écrié Madagascar à Mahajanga (6-1), sont à un point de la qualification. Les hommes de Florent Ibengé recevront, début septembre, les Fauves de l'Oubangui, deuxièmes après leur succès face à l'Angola (3-1).

Madagascar-RDC : 1-6 (0-3)

Buts : Fabrice (87^e) pour Madagascar, Bakambu (2^e et 82^e), Mpoku (21^e et 65^e), Bolasie (41^e) et Botaka (90^e+1) pour la RDC

Centrafrique-Angola : 3-1

Buteurs non communiqués

Classement

1) RDC, 12 pts, 2) Centrafrique, 10 pts, 3) Angola, 4 pts, 4) Madagascar, 2 pts

Programme de la 6^e et dernière journée (2, 3 ou 4 septembre)

RDC-Centrafrique et Angola-Madagascar

Tapis rouge pour le Mali, Bénin-Guinée équatoriale reporté Groupe C

Le Mali, éliminé au premier tour de la CAN 2015, aura probablement l'occasion de se rattraper au Gabon. Les Aigles du Mali l'ont emporté au Soudan du Sud sur le score sans appel de 3-0. Les hommes d'Alain Giresse sont en tête du groupe avec 5 points d'avance sur le Bénin, dont le match contre la Guinée équatoriale a été reporté au 12 juin.

Mais les Ecureuils se rendront à Bamako lors de la dernière journée, mettant le Mali en ballotage favorable. Les Béninois, s'ils prenaient 4 points, pourraient alors postuler à une place de meilleur deuxième avec 12 points.

Sud Soudan-Mali : 0-3 (1-0).

Buts : Abdoulay Diaby (38^e), Modibo Maiga (47^e) et Moussa Doumbia (60^e) pour le Mali

Bénin-Guinée équatoriale, reporté au 12 juin

Classement

1) Mali, 13 pts, 2) Bénin, 8 pts, 3) Sud Soudan, 3 pts, 4) Guinée équatoriale, 1 pt

Programme de la 6^e et dernière journée (2, 3 ou 4 septembre)

Mali - Bénin et Guinée équatoriale - Soudan du Sud

Le Congo éliminé, qualification historique pour la Guinée Bissau Groupe E

Indigents à Nairobi, les Diables rouges se sont inclinés face à des Harambee Stars déjà éliminés (1-2). Le Congo n'ira donc pas au Gabon, laissant la qualification à une Guinée Bissau méritante et tombeuse de la Zambie (3-2). Un coup d'arrêt pour le Congo, qui ne peut même plus viser un strapontin de deuxième meilleur en cas de succès en septembre.

Guinée Bissau-Zambie : 3-2 (2-1)

Buts : Mendes Lopes (sur penalty, 14^e), Mendy (36^e) et Sliva Toni (90^e+ 6) pour la Guinée Bissau, Mbesuma (26^e) et C.Katongo (52^e) pour la Zambie

Kenya-Congo : 2-1 (1-1)

Buts : Timbe (24^e) et Johanna (67^e) pour le Kenya, Prince Oniangue (19^e sur penalty) pour le Congo

Classement

1)Guinée Bissau, 10 pts, 2) Congo, 6 pts, 3) Zambie, 6 pts, 4) Kenya, 4 pt

Programme de la 6^e et dernière journée (2, 3 ou 4 septembre)

Congo-Guinée Bissau et Zambie-Kenya

La Sierra Leone dans la roue des Ivoiriens, le Gabon ne se rassure pas Groupe I

Alors que le Gabon, pays hôte, s'inclinait à Abidjan en match pour du beurre (1-2), la Sierra Leone s'est imposée face au Soudan (1-1). Les Leone Stars reviennent à un point des champions d'Afrique en titre. Leur confrontation, en septembre à Abidjan, s'annonce d'ores et déjà ouverte. Si les Ivoiriens, à qui un nul suffira, restent favoris, la Sierra Leone n'aura rien à perdre. Notons que les Panthères du Gabon n'ont gagné qu'un seul de leurs six derniers matchs.

Sierra Leone-Soudan : 1-0 (0-0)

But : Sheka Fofana (65^e) pour la Sierra Leone

Côte d'Ivoire-Gabon : 2-1 (0-0)

Buts : Kodjia (52^e) et Diomandé (71^e) pour la Côte d'Ivoire, Evouna (81^e) pour le Gabon

Classement (Les matchs face au Gabon, pays hôte, comptent comme amicaux)

1) Côte d'Ivoire, 5 pts, 2) Sierra Leone, 4 pts, 3) Soudan, 4 pts

Programme de la 6^e et dernière journée (2, 3 ou 4 septembre)

Côte d'Ivoire-Sierra Leone et Soudan-Gabon

Camille Delourme

DEUXIÈME TOUR DE LA COUPE DU CONGO

SMO et La Mancha n'ont pas échappé à la surprise

Pendant le troisième tour de la Coupe du Congo, dix-huit clubs de la Ligue seront présents sauf Saint-Michel de Ouenzé (SMO) et La Mancha.

Les Michaeliens ont été surpris le 4 juin aux tirs au but (2-4), par Yaba sport après un score de (0-0) au temps réglementaire. La Mancha a quant à elle, courbé l'échine, le 3 juin au Complexe sportif de Pointe-Noire, face au FC Abeilles (1-2). Les autres concurrents de la Ligue 1 ont fait le boulot qu'il fallait.

Les Diables noirs, vainqueurs des deux dernières éditions, ont souffert face à Aigles sport mais ils se sont qualifiés grâce à leur courte victoire (2-1). L'Athlétic club Léopards a fait mieux à Dolisie en l'emportant sur un score de (3-0) face à Asia. L'Etoile du Congo a été encore plus efficace. Elle a écrasé à Impfondo, Interclub de la localité sur un score de (5-0). Le Club athlétique renaissance aiglon n'a pas

pu l'égaliser à cause du but encaissé à Djambala. Ils sortent victorieux de la confrontation des deux Cara (5-1). A Ewo, dans le département de la Cuvette Ouest, la Jeunesse sportive de Talangaï a eu raison de l'AS Olympic (3-1). Patronage Sainte-Anne s'est imposé à Owando devant Oyonnax (3-0). L'Interclub de Brazzaville a attendu la séance des tirs au but pour venir à bout de Saint-Michel de Ouesso (3-1). Au temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité (0-0). A Sibiti, l'Association sportive Ponténégrine n'a pas tremblé devant AJSC (4-0). Le FC Kondzo a infligé la même peine au FC Racine (4-0).

La Jeunesse sportive de Poto-Poto a pris le meilleur sur Lotosport (4-1). L'AS Cheminots a battu à

Dolisie Saint-Eclair (5-1). Tongo Football club a dominé AS Gerain (3-0). Les Jeunes Fauves ont pris le meilleur sur le FC Pèlerin (2-1). A Pointe-Noire, V Club Mokanda a eu raison de Béni sport (1-0). Nico-Nicoyé a battu FC Nathalys aux tirs au but (3-1), après un score de (0-0) au temps réglementaire. Pigeon vert a également eu recours aux tirs au but pour éliminer Ponton sur mer 4-3 après un nul blanc au temps réglementaire.

Munisport est passé devant Interclub de Pointe-Noire (1-0). Yaba sport ne sera pas le club de la Ligue 2 à jouer le troisième tour. Le Centre d'Etudes et sport La Djiri a validé sa qualification devant le Real Impact (1-0). Le BNG a eu raison de l'AS Beto aux tirs au but (5-4) après un score de (2-2) au temps réglementaire. L'AS Otho a éliminé le FC Emmanuel (4-2).

James Golden Eloué

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

La fédération modifie le calendrier d'activités

Hormis les dates qui ont subi une modification, le contenu du programme reste inchangé.

Initialement prévus au mois de mars dernier, les championnats départementaux de la boxe des pharaons renouée (édition 2016) se disputent en juillet. Tout comme le stage international technique d'arbitrage repoussé, quant à lui, en août. Par ailleurs, le championnat national programmé en juillet aura lieu en septembre à Pointe-Noire. « (...) Nombre d'activités devaient avoir lieu en mars,

période électorale qui, finalement ne nous a pas permis de les réaliser », a expliqué le président de la Fédération, Jean Samba, sur les raisons de la modification des dates du programme d'activités.

Aussi, un regroupement des Diables rouges de la discipline est-il prévu en octobre, en vue de leur préparation au tournoi international dénommé « Pont sur le Congo » prévu à Kinshasa, en RD Congo en novembre, alors que l'activité devrait avoir lieu en septembre. En

rappel, la dernière grande compétition internationale à laquelle les boxeurs de pharaons ont participé n'est autre que les onzièmes Jeux africains, d'autant plus que la discipline avait été retenue comme sport de démonstration. Depuis lors, la fédération s'attèle à tout mettre en œuvre pour obtenir le statut de sport de compétitions à l'échelle internationale. Un projet qui est également inscrit dans l'agenda des activités de cette année et le reste se poursuivra avec le temps.

Rominique Nerplat Makaya

BOXE

Mohamed Ali s'est éteint au 74^e round

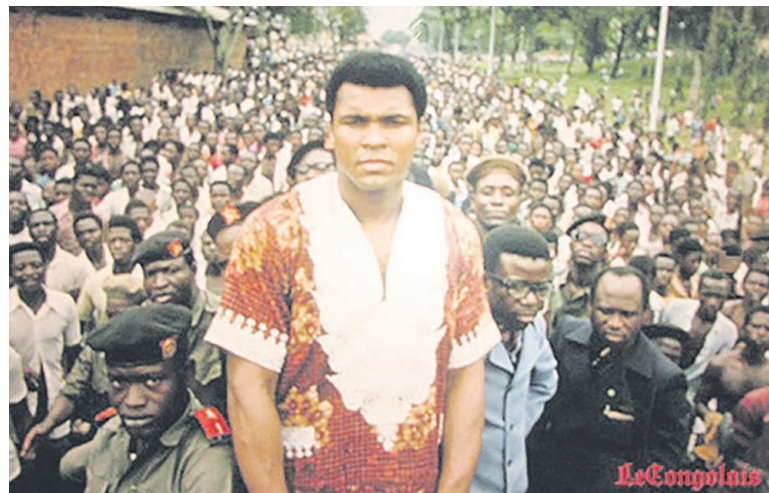
Le 30 octobre 1974 à Kinshasa ? Pour bon nombre de fanatiques de la boxe, c'était le soir où toute l'Afrique scandait « Ali boma yé ! ». Les deux Congo s'en souviennent et pleurent le légendaire boxeur mort à l'âge de 74 ans.

« Boma yé ! » en lingala, « Tue-le », scandaient les spectateurs du combat organisé, un combat historique entre Mohamed Ali et son compatriote George Foreman au stade Tata Raphaël à Kinshasa. Dans la nuit de vendredi 3 à samedi 4 juin, le vainqueur du combat du siècle organisé par Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat du Zaïre à cette époque, s'est retiré, pour la première fois vaincu, du ring terrestre à Phoenix, dans l'Etat Arizona aux Etats-Unis, après trente-deux pénibles années passées à se battre à mains nues contre le spectre de la maladie de Parkinson.

Pour nombre d'Africains, Mohamed Ali, qui les avait nimbés de fierté en venant reconquérir son titre de champion du monde sur leur continent, avait acquis à jamais dans leur cœur son rang d'idole. A leurs yeux, il était le plus grand boxeur que cette discipline ait connu. Tant par son élégance, sa beauté, sa technique où il piquait comme

une abeille, ses qualités n'ont cessé de fasciner, y compris ses détracteurs qui lui concédaient volontiers son légendaire talent. Arrivé à Kinshasa, il confiait être chez lui sur les terres de ses ancêtres. Tout l'été, il effectuait de longs footing le long du fleuve Congo afin de

beaucoup de noirs pensaient, mais ne pouvaient ou ne savaient pas dire. Mohamed Ali ne s'excusait pas d'exister, de parler fort ou de défendre ses frères Noirs. Bien au contraire, dans sa posture établie de champion, il ne s'excusait pas d'être le champion, il s'imposait



Mohamed Ali dans la liesse populaire de Kinshasa en 1974. Crédit photo : Sans

parfaire son endurance, clé du combat. Les Africains se retrouvaient dans cette marque d'appartenance commune. Il était l'Afro-Américain type pour nombre d'Africains dont le continent est fier. Leur héros Cassius Clay devenu Mohamed Ali était un porte-voix comme l'avait été Malcolm Little devenu Malcolm X, auquel il était très lié. Il osait dire haut et fort ce que

de façon tonitruante, de sorte à ne laisser personne indifférent. C'était en 74 que ceux auxquels il avait rendu leur fierté scandaient « Ali boma yé ! ». C'est à l'âge de 74 ans que le champion tant aimé tire sa révérence. Une concordance de chiffres dont on aurait préféré ne pas avoir à faire le triste constat, comme la mauvaise chute d'une incroyable aventure humaine.

Marie Alfred Ngoma